

LES BESOINS EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE DANS LA MRC DE DRUMMOND

MAI 2021





# TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	3
Prévisions populationnelles	5
Marché de l'emploi	6
Complexité de la situation	8
Importantes listes d'attente	11
Qualité des services offerts	12
Intégration et immigration	14
Pistes de solution	15
Sondage révélateur sur la gravité de la situation	16
CONCLUSION	26
ANNEXES	
A Lettres d'appui	28
<b>B</b> Rapport – Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire (édition 2020)	38
C Le taux de sorties sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes	
D Cartographie des services de garde - MRC de Drummond	80
E Questionnaire – Sondage aux installations	82
F Questionnaire – Sondage auprès de la population de Drummondville	84



# PLUSIEURS FAMILLES ONT BESOIN D'AIDE

Depuis plusieurs mois, la Ville de Drummondville reçoit directement des demandes provenant de familles qui n'arrivent pas à combler leurs besoins en garderie sur le territoire. Elles souhaitent obtenir de l'aide et faire en sorte que la Ville puisse contribuer à faire avancer le dossier des places manquantes en services de garde. Une ville en pleine croissance et effervescence se doit de pouvoir accueillir et servir convenablement les jeunes familles de son milieu.

À la suite de ces demandes répétées, la Ville de Drummondville a donné pour mandat à la conseillère déléguée à la famille et à la jeunesse, Mme Stéphanie Lacoste, de recueillir toutes les informations nécessaires pour permettre d'obtenir un éclairage sur cette problématique et, ainsi, faire les représentations politiques nécessaires pour faire cheminer le dossier afin d'aider à régler cette situation pour la communauté.

C'est dans l'optique d'intervenir sur cette problématique que des intervenants du milieu se sont réunis dans un Chantier de travail pour mettre en commun leur expertise et leur expérience afin d'alimenter ce rapport.

Ce sont donc des intervenants du secteur du développement économique (Société de développement économique de Drummondville (SDED)), de la MRC de Drummond, de la Coalition des services de garde non subventionnés du Québec, de l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE), du bureau coordonnateur des services de garde en milieu familial régi, ainsi qu'un membre du bureau de circonscription du ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, qui ont collaboré à ce dossier.

Tous ces gens ont pu apporter un éclairage supplémentaire et, ainsi, mieux comprendre les enjeux expliquant le manque criant de places en services de garde sur le territoire de la MRC de Drummond.



# PRÉVISIONS POPULATIONNELLES

Comme l'indique le tableau ci-dessous transmis par le Centre de services scolaire des Chênes, nous pouvons facilement observer que la tendance de croissance de la population de cette tranche d'âge est très présente.



### PRÉVISION DE LA POPULATION 0-4 ANS ET DE L'EFFECTIF PRÉSCOLAIRE - CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES CHÊNES

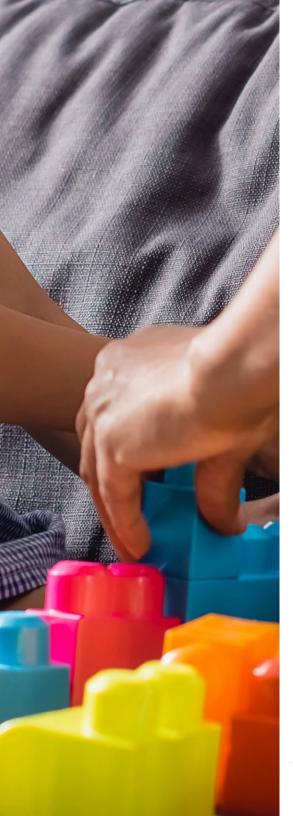
	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Estimation	Estimation de la population selon l'âge au 30 septembre (langue de correspondance : français)									
0 an	1 054	1 074	1 080	1 027	1 106					
1 an	1 131	1 056	1 087	1 085	1 048	1 119				
2 ans	1 169	1 153	1 073	1 091	1 090	1 057	1 128			
3 ans	1 148	1 173	1 185	1 082	1 092	1 100	1 066	1 138		
4 ans	1 118	1 162	1 189	1 198	1 084	1 101	1 109	1 075	1 147	1 139
Maternelle	<b>4 ans</b> (le taux	de fréquentati	on est la propo	rtion de l'effec	tif par rapport	à la population	de 4 ans de la	même année)		
taux (%)	3	3	5	7	6	6	6	6	6	6
effectifs	29	36	62	80	70	71	72	69	74	74
Maternelle 5 ans (le taux de passage est la proportion de l'effectif par rapport à la population de 4 ans de l'année précédente)										
taux (%)		95	94	93	93	94	94	94	94	94
effectifs		1064	1 089	1 110	1 117	1 014	1 030	1 038	1 006	1 073

Source: MEES, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne et RAMQ (mars 2020)



Il est facile de constater que dans le contexte de forte croissance économique du territoire de la MRC de Drummond, la pénurie de main-d'œuvre locale est parfois un enjeu majeur, qui se comble notamment par l'entremise de missions de recrutement, au niveau provincial ou encore à l'international. La Société de développement économique de Drummondville (SDED) a développé au cours des dernières années une expertise en attraction et en développement de main-d'œuvre, grâce à une équipe entièrement dédiée à faire face à la pénurie de travailleurs que vivent les entreprises.

Seulement pour l'année 2019, plus de 80 entreprises ont participé à l'une ou l'autre des missions de recrutement organisées par la SDED, et près de 200 travailleurs y ont été recrutés avec une arrivée prévue en 2020 ou 2021.



Pour une grande proportion de ces travailleurs recrutés, le projet d'immigration en est un de famille puisque la conjointe ou le conjoint ont habituellement accès à un permis de travail. Le temps requis pour les démarches d'immigration prend habituellement près d'un an, mais, une fois les papiers obtenus, les travailleurs arrivent rapidement, soit dans les semaines qui suivent. Cette réalité fait en sorte que la planification de la vie familiale devient quasi impossible, entre autres, pour trouver des places en garderie. Ainsi, une fois ces gens recrutés pour prêter main-forte à l'économie locale, il leur est pratiquement impossible de trouver un service de garde pour leurs enfants.

	2018	2019	Janvier à juin 2020	En attente 2020
Nombre de travailleurs étrangers accueillis par la SDED dans la MRC (sans compter les membres de la famille)	58	128	49	45
Nombre de familles parmi ces travailleurs	9	25	24	15
Nombre d'enfants en attente d'une place en garderie	N/D	N/D	16	13

Source : Société de développement économique de Drummondville (SDED)

Il est important de préciser que plusieurs municipalités de la MRC de Drummond confirment recevoir les mêmes demandes de parents qui sont activement à la recherche d'une place subventionnée à 8,50 \$ en installation.

Comme le nombre le plus important d'emplois se retrouve dans la ville-centre et que plusieurs municipalités ne peuvent répondre aux besoins des familles puisqu'elles n'ont pas ou peu de places en installations ou en milieu familial sur leur territoire, les familles se voient dans l'obligation d'utiliser les places en services de garde disponibles à Drummondville.

**COMPLEXITÉ DE LA SITUATION** 

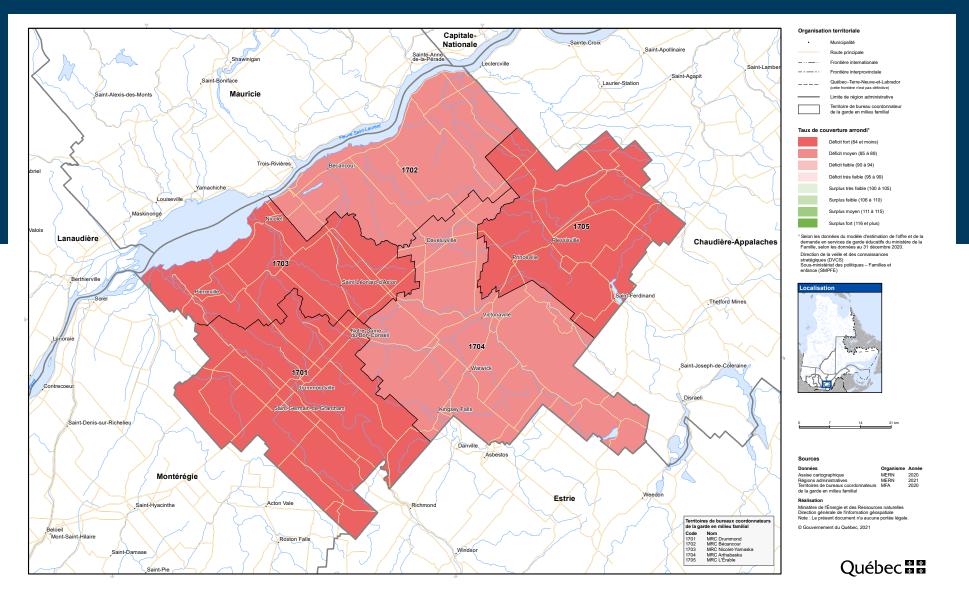
À la suite des différentes analyses, nous constatons que le monde des services de garde est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. Si les sphères municipales et économiques croyaient initialement pouvoir régler la problématique avec les leviers usuels dont ils disposent, tels que réserver des terrains pour la construction de garderies ou encore mettre en place des partenariats avec le privé afin de localiser des services de garde directement en milieu de travail, ces dernières ont rapidement constaté la difficulté à obtenir des places, ou encore le sous-financement disponible dans le cas des centres de la petite enfance.

Puisque la région obtient la cote « Déficit faible\* » selon les informations recueillies sur le site Web du ministère de la Famille, l'appel d'offres pour l'ajout de places ne couvre pas les besoins réels du milieu. L'explication obtenue pour le calcul de la cote est la suivante : ce dernier s'effectue en considérant le nombre de places existantes ou déjà octroyées.

<sup>\*</sup> La cote de la région a changé au début de l'année 2021, ce qui est plus conforme avec la réalité vécue par les familles de notre milieu. Ceci dit, il n'en demeure pas moins que la problématique demeure pleine et entière.

### TAUX DE COUVERTURE DE LA DEMANDE DE PLACES EN SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE RECONNUS, 2020

17 – RÉGION CENTRE-DU-QUÉBEC



Toutefois, nous constatons que cette méthode de calcul comporte des lacunes puisque la situation « sur le terrain » et ces données est fort différente. À ce titre, plusieurs exemples pourraient être présentés. L'un d'eux concerne un CPE de 80 places, ayant été attribuées depuis 2009, mais qui, à ce jour, ne sont toujours pas disponibles réellement pour les familles dans le besoin. En effet, faute d'un financement adéquat, ce CPE n'existe toujours pas physiquement. Il n'en demeure pas moins que ces places sont prises en considération dans le calcul effectué par le ministère de la Famille.

Un autre exemple frappant concerne les milieux familiaux régis. Nous y dénombrons 1206 places disponibles. Toutefois, avant l'arrivée de la pandémie de la maladie à coronavirus COVID-19, un manque de 80 places avait déjà été signifié. Ce, sans compter qu'actuellement, les milieux familiaux n'ayant pas repris leurs activités à la suite de la situation sanitaire sont nombreux.

De plus, le secteur des milieux familiaux est un réseau en constante mouvance, ce qui implique que les ouvertures et les fermetures peuvent fluctuer dans le temps. Encore une fois, ces chiffres sont toujours considérés comme des places disponibles sur le territoire de la MRC de Drummond. La question qui se pose alors est la suivante : devrait-on comptabiliser ces places avec un ratio d'un pour deux? Il existe également des milieux familiaux non régis, mais nous n'avons pas la possibilité de mettre la main sur ces informations.



# **IMPORTANTES LISTES D'ATTENTE**



Selon la cueillette d'informations réalisée sur le territoire, il est constaté qu'il est difficile de prendre en considération la liste d'enfants « Place 0-5 ans » afin de connaitre l'ampleur des besoins dans le milieu. En revanche, l'information recueillie auprès des installations, subventionnées ou pas, sur le territoire de la MRC de Drummond, indique que ces dernières sont complètes et qu'elles possèdent une liste d'attente variant entre 150 et 1000 enfants. La moitié de ces listes concerne des demandes de places pour des poupons. Cela démontre clairement le besoin criant des familles du territoire.

SUR LES 20 AU TOTAL DE DRUMMOND)

**TAUX D'OCCUPATION** 

100%

**NOMBRE MOYEN D'ENFANTS INSCRITS SUR UNE LISTE D'ATTENTE** 

**551** 

Source : Sondage concernant les services de garde dans la MRC de Drummond

# QUALITÉ DES SERVICES OFFERTS

La qualité des services éducatifs offerts sur le territoire est une grande préoccupation des membres du Chantier de travail sur les besoins en matière de services de garde dans la MRC de Drummond.

Malheureusement, la MRC accuse un retard en ce qui concerne la diplomation, ce qui entraîne souvent comme conséquence la création d'emplois qui requièrent moins de qualifications et qui sont moins bien rémunérés.

TAUX DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION (DÉCROCHAGE ANNUEL),
PARMI LES SORTANTS, EN FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES, SELON LE SEXE, 2017-2018







# DIPLOMATION ET QUALIFICATION APRÈS 7 ANS, RETARD À L'ENTRÉE AU SECONDAIRE ET PROPORTION D'ÉLÈVES INSCRITS AU RÉSEAU PRIVÉ (par sexe, cohortes 2011 et 2012)

	DIPLOMATION APRÈS 7 ANS				RETARD À L'ENTRÉE AU SECONDAIRE				PROPORTION D'ÉLÈVES INSCRITS AU RÉSEAU PRIVÉ									
	Cohorte de 2011 suivie jusqu'en 2017-2018				Cohorte de 2011 suivie jusqu'en 2017-2018		Cohorte de 2012 suivie jusqu'en 2018-2019		Cohorte de 2011 suivie jusqu'en 2017-2018			Cohorte de 2012 suivie jusqu'en 2018-2019						
	T	М	F	т	М	F	т	М	F	т	М	F	т	М	F	Т	М	F
ENSEMBLE DU QUÉBEC <sup>2</sup>	81,8	77,6	86,1	81,7	77,3	86,4	11,3	13,2	9,3	11,7	13,7	9,7	22,9	22,1	23,8	22,9	22,2	23,7
873 CS DE CHÊNES	74,9	66,8	82,4	77,0	74,4	79,4	21	24,7	17,4	19,2	23,9	14,8	17,4	19,4	15,4	16,2	18,5	14,0

<sup>1</sup> Les données par commission scolaire sont calculées selon l'école de fréquentation de l'élève.

T: Total M: Masculin F: Féminin

Source: MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Taux de diplomatio et qualificatio par cohorte au secondaire, avril 2020.

### LÉGENDE

La communauté s'est penchée sur cette réalité et des pistes de solutions ont été mises de l'avant, telle l'implantation d'un campus universitaire, de l'Université du Québec à Trois-Rivières en l'occurrence, ainsi qu'un plan de soutien à la tertiarisation de l'économie, de concert avec la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond.

Nous sommes particulièrement sensibles à la question du dépistage précoce des difficultés d'apprentissage pour favoriser le développement du plein potentiel chez nos jeunes. De plus, comme notre région enregistre un important taux de signalement à la Direction de la protection de la jeunesse, nous croyons qu'un service de garde peut faire partie du filet social de protection à déployer autour des enfants.

<sup>2</sup> Les données pour l'ensemble du Québec concernent les réseaux public et privé.

# INTÉGRATION ET IMMIGRATION

Nous constatons que les enfants issus de l'immigration (immigrants économiques ou réfugiés) s'adaptent plus facilement s'ils ont accès à un service de garde, et ce, puisqu'il n'y a pas d'autres intervenants qui aident à la francisation des tout-petits sur notre territoire.

### CLIENTÈLE DU REGROUPEMENT INTERCULTUREL DE DRUMMONDVILLE

	НОМ	IMES	FEM	MES	TOTAL		
GROUPE ÂGE	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
Préscolaire (0-5)	14	66,7	7	33,33	21	9,50	
Enfant (6-12)	27	52,94	24	47,06	51	23,08	
Adolescent (1 -17)	17	53,13	15	46,88	32	14,48	
Jeune adulte (18-25)	20	52,63	18	47,37	38	17,19	
Adulte 1 (26-35)	14	45,16	17	54,84	31	14,03	
Adulte 2 (36-60)	16	37,21	27	62,79	43	19,46	
Ainé (61-99)	2	40,00	3	60,00	5	2,26	

Source: Regroupement interculturel de Drummondville, 2020

# **PISTES DE SOLUTION**



Une piste de solution envisageable pour régler une partie de la problématique du territoire de la MRC de Drummond serait de convertir les garderies privées existantes qui ne sont pas subventionnées, mais qui aimeraient rejoindre le réseau subventionné. Ces dernières n'offriraient pas de nouvelles places dans le milieu, mais elles contribueraient à les pérenniser.

Ce que nous entendons sur le terrain, c'est que plusieurs d'entre elles réfléchissent à l'idée éventuelle de fermer leurs portes, et ce, en raison de difficultés financières. Ces milieux respectent les mêmes normes en ce qui a trait aux ressources matérielles et aux projets éducatifs que les centres de la petite enfance.

Toutefois, il est important de s'assurer que la mise en place d'une installation subventionnée ne vienne pas nuire à la rentabilité, à la qualité, voire à la survie d'une installation déjà en place, desservant déjà des familles du milieu et ne recevant pas d'aide gouvernementale.

Les nouvelles places nécessaires à être implantées doivent l'être en complémentarité avec l'offre déjà présente sur le territoire.

LA DÉMONSTRATION DES BESOINS
DOIT ÊTRE UN ÉLÉMENT CLÉ DANS
L'ANALYSE DES PLACES OCTROYÉES
OU DANS LA CONVERSION
DES AUTRES.

Celles-ci devraient être analysées et octroyées par la MRC.



EN DÉCEMBRE 2020,

UN SONDAGE A ÉTÉ PRÉPARÉ
À L'INTENTION DES FAMILLES

DE LA MRC DE DRUMMOND

AFIN DE CONNAÎTRE LE POULS

DE LA SITUATION RÉELLE.



De nombreuses familles (546 répondants) ont répondu à l'appel, et ce, de tout le territoire de la MRC de Drummond. Les données recueillies y sont très révélatrices.

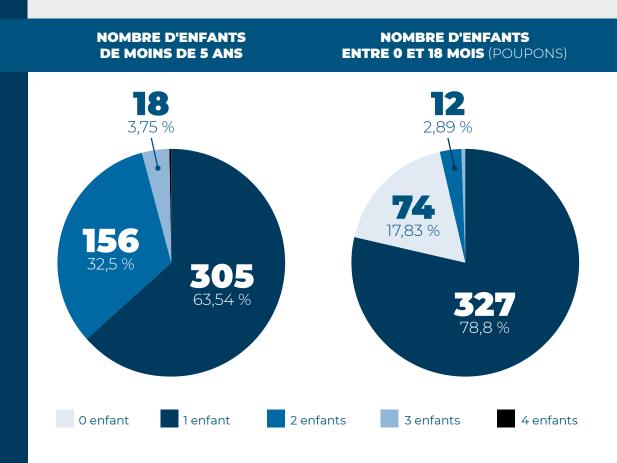
Les partenaires du Chantier de travail ont été invités à faire la promotion du sondage dans leur réseau respectif. Un lien conduisant vers le sondage réalisé avec le logiciel Microsoft Forms a donc été propagé dans la communauté, notamment par l'entremise des médias.

## SONDAGE CONCERNANT LES BESOINS EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE POUR LES ENFANTS DE 0 À 5 ANS DANS LA MRC DE DRUMMOND

# Au total, 546 personnes ont répondu au sondage, dont 95 % sont des mères.

De ce nombre, 482 d'entre elles ont des enfants de moins de 5 ans. Ainsi, 675 enfants sont représentés, dont 357 poupons.

De façon générale, les répondants ont entre 1 et 4 enfants de 0 à 5 ans, pour une moyenne de 1,41 par famille.



### RÉPARTITION DES RÉPONDANTS SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE DRUMMOND

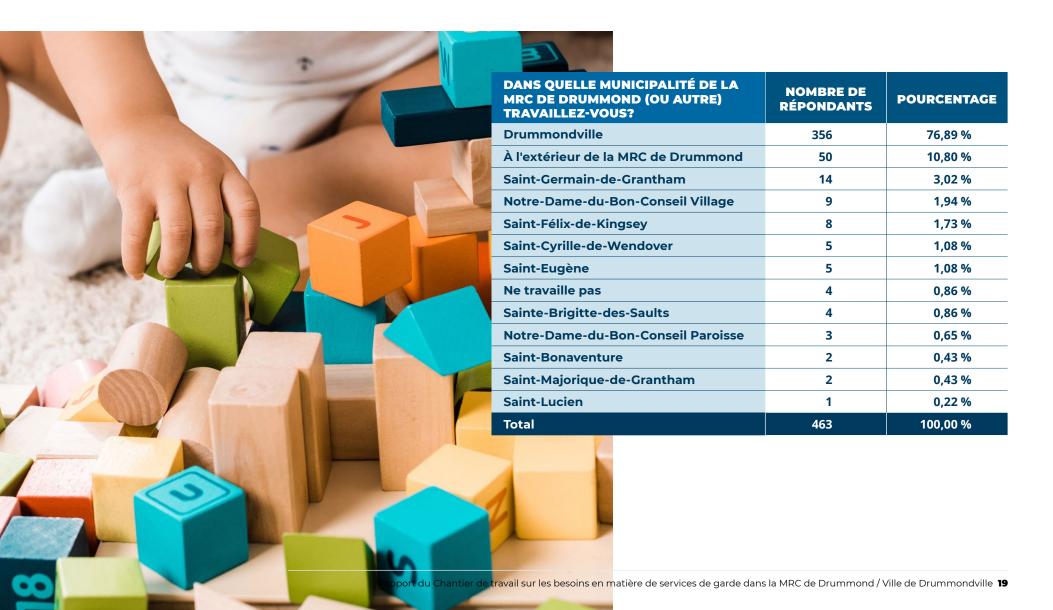
Alors que 63 % des personnes interrogées mentionnent habiter à Drummondville, 78 % d'entre elles y travaillent.



DANS QUELLE MUNICIPALITÉ DE LA MRC DE DRUMMOND HABITEZ-VOUS?	NOMBRE DE RÉPONDANTS	POURCENTAGE
Drummondville	300	63,16 %
Saint-Félix-de-Kingsey	23	4,84 %
Wickham	22	4,63 %
Saint-Cyrille-de-Wendover	20	4,21 %
Saint-Germain-de-Grantham	20	4,21 %
Notre-Dame-du-Bon-Conseil Village	17	3,58 %
Saint-Lucien	17	3,58 %
L'Avenir	11	2,32 %
Saint-Majorique-de-Grantham	8	1,68 %
Lefebvre	6	1,26 %
Saint-Bonaventure	6	1,26 %
Sainte-Brigitte-des-Saults	6	1,26 %
Durham-Sud	4	0,84 %
Saint-Pie-de-Guire	4	0,84 %
Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse	3	0,63 %
Saint-Edmond-de-Grantham	3	0,63 %
Saint-Eugène	3	0,63 %
Saint-Guillaume	2	0,42 %
Total	475	100,00 %



### RÉPARTITION DES RÉPONDANTS SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE DRUMMOND (SUITE)



### **BESOINS EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE**

# Au total, 98 % des répondants affirment qu'ils ont besoin de faire garder leurs enfants.

De ces derniers, 429 doivent le faire à temps complet avec un horaire de travail habituel se situant entre le lundi et le vendredi de jour.

Notons que 4 % des personnes interrogées soulèvent qu'ils ont besoin d'un service de garde pour leur enfant sur la base d'un horaire atypique, soit de soir et de fin de semaine. Enfin, 31 personnes disent que le besoin se fait sentir pour du temps partiel.

78 % des parents craignent que le fait de ne pas trouver de service de garde pour répondre à leurs besoins soit un obstacle pour leurs études ou leur emploi. Dans 78 % des cas, l'impact se ferait sentir sur les mamans.

À QUELLE FRÉQUENCE CE BESOIN SE FAIT-IL SENTIR CHAQUE SEMAINE?	NOMBRE DE RÉPONDANTS	POURCENTAGE
Régulièrement (horaire habituel : lundi au vendredi de jour)	429	89,75 %
Temps partiel (horaire habituel de jour)	31	6,49 %
Régulièrement (horaire atypique : soir, fin de semaine)	12	2,51 %
Temps partiel avec horaire atypique	6	1,26 %
Total	478	100,00 %

SI UN DES PARENTS DOIT RESTER À LA MAISON FAUTE DE PLACE EN SERVICE DE GARDE, LEQUEL DES PARENTS AURA LE PLUS DE CONSÉQUENCES SUR SON EMPLOI OU SUR SES ÉTUDES?	NOMBRE DE RÉPONDANTS	POURCENTAGE
Maman	298	78,01 %
Papa	55	14,40 %
Les 2 parents	29	7,59 %
Total	382	100,00 %





# Au total, 61 % des répondants indiquent que leur enfant fréquente un service de garde à l'extérieur de la maison.

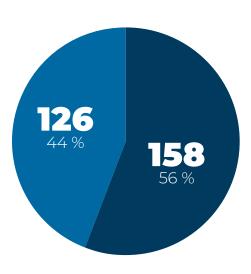
Pas moins de 33 % soulignent que leurs enfants sont à la maison majoritairement parce qu'ils n'ont pas accès à une place en service de garde.

Pourtant, 90 % des parents ont inscrit leurs enfants à la « Place 0-5 ans » qui regroupe les listes d'attente de l'ensemble des services de garde, à l'exception des garderies en milieu familial privées.

Parmi les personnes qui ont accès à un service de garde, 40 % fréquentent une installation alors qu'il s'agit d'un milieu familial pour 61 %. Certains parents soulignent que leurs enfants ne sont pas dans le même service de garde, faute de places.

Seulement 56 % des parents ayant accès à une place en service de garde ont accès à une place subventionnée à 8,50 \$ par jour.

### ACCÈS À UNE PLACE EN SERVICE DE GARDE



Subventionnée (8,50 \$/jour)

Non subventionnée

QUEL MODE DE SERVICE DE GARDE UTILISEZ-VOUS ACTUELLEMENT?	NOMBRE DE RÉPONDANTS	% DE RÉPONDANTS
À la maison	155	33,12 %
En milieu familial à 8,50 \$/jour (subventionnée)	90	19,23 %
En milieu familial privé (non-subventionnée)	81	17,31 %
En centre de la petite enfance (CPE) à 8,50 \$/jour	52	11,11 %
En installation privée (non-subventionnée)	45	9,62 %
En installation privée subventionnée à 8,50 \$/jour	15	3,21 %
Grands-parents	15	3,21 %
Autre	11	2,35 %
Halte garderie	4	0,85 %
Total	468	100,00 %



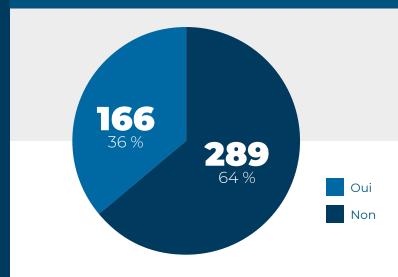
### FRÉQUENTATION D'UN SERVICE DE GARDE

# Seulement 36 % des parents interrogés estiment que le mode de garde actuel de leur enfant correspond au mode de garde qu'ils souhaitent pour leur enfant.

Les parents qui souhaiteraient un autre mode de garde veulent, pour 95 % d'entre eux, avoir accès à une place subventionnée à 8,50 \$ par jour, et ce, particulièrement en CPE (76 %).

Lorsqu'on demande aux parents la raison pour laquelle ils n'utilisent pas le service de garde qu'ils souhaiteraient, 87 % d'entre eux indiquent qu'il s'agit du manque de places disponibles.

# EST-CE QUE CE MODE DE GARDE CORRESPOND À VOS BESOINS?



QUEL MODE DE GARDE AURIEZ-VOUS SOUHAITÉ POUR VOTRE ENFANT OU POUR VOS ENFANTS?	NOMBRE DE RÉPONDANTS	% DE RÉPONDANTS
En centre de la petite enfance (CPE) à 8,50 \$/jour	244	75.78%
En milieu familial à 8,50 \$/jour (subventionné)	52	16.15%
En installation privée subventionnée à 8,50 \$/jour	19	5.90%
En installation privée (non-subventionnée)	2	0.62%
En milieu familial privé (non-subventionnée)	2	0.62%
Service de garde scolaire (prématernelle, maternelle 4 ans)	2	0.62%
Au domicile	1	0.31%
Total	322	100.00%

Un exercice de consultation a également été réalisé auprès des installations du territoire de la MRC de Drummond afin de vérifier leurs disponibilités réelles, le nombre d'enfants sur les listes d'attente, etc. pour ainsi démontrer les besoins réels des familles.

# SONDAGE CONCERNANT LES SERVICES DE GARDE DANS LA MRC DE DRUMMOND

### **PORTRAIT DES RÉPONDANTS**

Au total, 15 garderies et CPE ont répondu au sondage sur les 20 en place sur le territoire de la MRC de Drummond. Ces installations ont une capacité d'accueil de 1 454 enfants, dont 175 poupons, ce qui représente 77 % des places disponibles sur le territoire.

### **FRÉQUENTATION**

Le taux d'occupation est de 100 % dans l'ensemble des CPE et garderies ayant répondu au sondage.. En moyenne, les différentes installations ont 551 enfants inscrits sur leur liste d'attente, soit entre 35 et 1 107 enfants, et cela, peu importe le type de service de garde.

### **ENTENTES**

Sept CPE ont des ententes spécifiques quant à l'attribution de places. Un CPE a une entente avec le Cégep de Drummondville alors qu'un autre a un partenariat avec l'organisme L'Envolée des mères. Pour les autres, il s'agit d'ententes spécifiques avec le CIUSSS-MCQ.



### MAIN-D'ŒUVRE

Questionnés au sujet du recrutement de nouveaux employés, 12 répondants sur 15 soulignent avoir de la difficulté à trouver des employés. Le personnel est difficile à trouver a deux niveaux : les éducatrices formées et le personnel de remplacement.

Notons que plusieurs personnes indiquent qu'elles ont des éducatrices en congé de maternité qui ne pourront revenir à l'issue de leur congé faute d'une place en garderie pour leur enfant.

### **DÉVELOPPEMENT DE PLACES**

Pas moins de 10 répondants sur 15 seraient interessés à développer de nouvelles places. Plusieurs d'entre eux ont des opportunités en terme d'espace disponible et de financement, mais ils doivent attendre que des places soient octroyées par le ministère de la Famille.



Nous voulons conclure ce chantier en mettant en lumière les conditions qui nous semblent gagnantes pour faciliter le retour des parents à l'emploi dans notre région.

Premièrement, il faut consolider les places existantes en les subventionnant. De cette façon, nous nous assurons de pouvoir garantir l'accès à un service de garde de qualité qui répond au budget des jeunes familles.

Deuxièmement, il nous apparait essentiel que les MRC soit des joueurs clé dans l'analyse des besoins de places en service de garde sur leurs territoires afin qu'elles répondent réellement aux besoin de leur milieu.

Troisièmement, il faut alléger l'implantation de places en service de garde concrètement et, dans le cas des centres de la petite enfance, s'assurer que le financement soit au rendez-vous.

Finalement, il faut que les municipalités puissent avoir les coudées franches pour trouver, à court terme, des solutions telles que, à titre d'exemple, le prêt d'un local municipal pour permettre l'implantation d'un service de garde en milieu familial, ou toute autre solution créative permettant la concrétisation de nouvelles places.



# ANNEXE A





Le 2 avril 2021

Objet: Lettre d'appui pour l'augmentation de places en garderie dans la MRC de Drummond

Madame/Monsieur,

Au nom de Valmétal, je souhaite soutenir la démarche de la MRC de Drummond et ses nombreux partenaires afin de réclamer davantage de place dans le milieu des services de garde de notre territoire.

Forte de son dynamisme, la MRC de Drummond est depuis plusieurs années en pleine croissance et cette situation amène également son lot de défis. La population augmente d'année en année, les jeunes familles s'y installent, de nouvelles écoles primaires ont vu le jour, mais les places en garderie demeurent un enjeu de taille pour les jeunes familles. Ce manque de place en garderie pour nos employés se répercute inévitablement sur les employeurs sur différents aspects. L'absentéisme, la difficulté d'attirer des travailleurs d'autres régions, l'absence de retour suite à un congé de maternité sont autant de situations que vivent les entreprises. Ces conséquences se répercutent de manière importante sur nos organisations qui doivent conjuguer avec des pertes de productivités importantes.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, nous devons pouvoir offrir toutes les ressources possibles aux familles, afin de pouvoir leur permettre d'être actifs sur le marché du travail.

Nous demandons donc au ministre Lacombe de prendre en considération le mémoire qui vous est déposé aujourd'hui, démontrant clairement le manque de places disponibles dans la MRC de Drummond.

Recevez mes plus sincères salutations.

Caroline Marcoux, CRHA

Directrice des ressources humaines

# Objet : Lettre d'appui pour l'augmentation de places en garderie dans la MRC de Drummond



On nourrit le monde

Olymel s.e.c 255, rue Rocheleau Drummondville, Qc J2C 7G2

Téléphone 819 475-3030 Madame/Monsieur,

Au nom d'Olymel sec, établissement Drummondville, je souhaite soutenir la démarche de la MRC de Drummond et ses nombreux partenaires afin de réclamer davantage de place dans le milieu des services de garde de notre territoire.

Forte de son dynamisme, la MRC de Drummond est depuis plusieurs années en pleine croissance et cette situation amène également son lot de défis. La population augmente d'année en année, les jeunes familles s'y installent, de nouvelles écoles primaires ont vu le jour, mais les places en garderie demeurent un enjeu de taille pour les jeunes familles. Ce manque de place en garderie pour nos employés se répercute inévitablement sur les employeurs sur différents aspects. L'absentéisme, la difficulté d'attirer des travailleurs d'autres régions, l'absence de retour suite à un congé de maternité sont autant de situations que vivent les entreprises. Ces conséquences se répercutent de manière importante sur nos organisations qui doivent conjuguer avec des pertes de productivités importantes.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, nous devons pouvoir offrir toutes les ressources possibles aux familles, afin de pouvoir leur permettre d'être actifs sur le marché du travail.

Nous demandons donc au ministre Lacombe de prendre en considération le mémoire qui vous est déposé aujourd'hui, démontrant clairement le manque de places disponibles dans la MRC de Drummond.

Recevez mes plus sincères salutations.

Louise Gervais,

Directrice ressources humaines





Venmar Ventilation ULC 550, boulevard Lemire Drummondville (Québec), Canada J2C 7W9 819.477.6226 Général 819.475.2660 Télécopieur www.venmar.ca

Le 6 avril 2021

Objet: Lettre d'appui pour l'augmentation de places en garderie dans la MRC de Drummond

Madame/Monsieur,

Au nom de *Venmar Ventilation ULC.,* je souhaite soutenir la démarche de la MRC de Drummond et ses nombreux partenaires afin de réclamer davantage de place dans le milieu des services de garde de notre territoire.

Forte de son dynamisme, la MRC de Drummond est depuis plusieurs années en pleine croissance et cette situation amène également son lot de défis. La population augmente d'année en année, les jeunes familles s'y installent, de nouvelles écoles primaires ont vu le jour, mais les places en garderie demeurent un enjeu de taille pour les jeunes familles. Ce manque de place en garderie pour nos employés se répercute inévitablement sur les employeurs sur différents aspects. L'absentéisme, la difficulté d'attirer des travailleurs d'autres régions, l'absence de retour suite à un congé de maternité sont autant de situations que vivent les entreprises. Ces conséquences se répercutent de manière importante sur nos organisations qui doivent conjuguer avec des pertes de productivités importantes.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, nous devons pouvoir offrir toutes les ressources possibles aux familles, afin de pouvoir leur permettre d'être actifs sur le marché du travail.

Nous demandons donc au ministre Lacombe de prendre en considération le mémoire qui vous est déposé aujourd'hui, démontrant clairement le manque de places disponibles dans la MRC de Drummond.

Recevez mes plus sincères salutations.

Sandy Paré, M.Sc., CRHA

Directrice ressources Humaines Canada



Transport | Logistique / États-Unis | Entreposage Transportation | Logistics / United States | Warehousing



Le 2 avril 2021

Objet : Lettre d'appui pour l'augmentation de places en garderie dans la MRC de Drummond

Madame/Monsieur,

Au nom de *Transport Bourret Inc.*, je souhaite soutenir la démarche de la MRC de Drummond et ses nombreux partenaires afin de réclamer davantage de place dans le milieu des services de garde de notre territoire.

Forte de son dynamisme, la MRC de Drummond est depuis plusieurs années en pleine croissance et cette situation amène également son lot de défis. La population augmente d'année en année, les jeunes familles s'y installent, de nouvelles écoles primaires ont vu le jour, mais les places en garderie demeurent un enjeu de taille pour les jeunes familles. Ce manque de place en garderie pour nos employés se répercute inévitablement sur les employeurs sur différents aspects. L'absentéisme, la difficulté d'attirer des travailleurs d'autres régions, l'absence de retour suite à un congé de maternité sont autant de situations que vivent les entreprises. Ces conséquences se répercutent de manière importante sur nos organisations qui doivent conjuguer avec des pertes de productivités importantes.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, nous devons pouvoir offrir toutes les ressources possibles aux familles, afin de pouvoir leur permettre d'être actifs sur le marché du travail.

Nous demandons donc au ministre Lacombe de prendre en considération le mémoire qui vous est déposé aujourd'hui, démontrant clairement le manque de places disponibles dans la MRC de Drummond.

Recevez mes plus sincères salutations.

Frédéric Ouellet

Directeur des ressources humaines



Le 2 avril 2021

<u>Objet</u> : Lettre d'appui pour l'augmentation de places en garderie dans la MRC de Drummond

Madame/Monsieur,

Au nom de *Lumi-O* | *InnvovaPlas*, je souhaite soutenir la démarche de la MRC de Drummond et ses nombreux partenaires afin de réclamer davantage de place dans le milieu des services de garde de notre territoire.

Forte de son dynamisme, la MRC de Drummond est depuis plusieurs années en pleine croissance et cette situation amène également son lot de défis. La population augmente d'année en année, les jeunes familles s'y installent, de nouvelles écoles primaires ont vu le jour, mais les places en garderie demeurent un enjeu de taille pour les jeunes familles. Ce manque de place en garderie pour nos employés se répercute inévitablement sur les employeurs sur différents aspects. L'absentéisme, la difficulté d'attirer des travailleurs d'autres régions, l'absence de retour suite à un congé de maternité sont autant de situations que vivent les entreprises. Ces conséquences se répercutent de manière importante sur nos organisations qui doivent conjuguer avec des pertes de productivités importantes.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, nous devons pouvoir offrir toutes les ressources possibles aux familles, afin de pouvoir leur permettre d'être actifs sur le marché du travail.

Nous demandons donc au ministre Lacombe de prendre en considération le mémoire qui vous est déposé aujourd'hui, démontrant clairement le manque de places disponibles dans la MRC de Drummond.

Recevez mes plus sincères salutations.

Mélinda Roy CRHA

Directrice des ressources humaines



Le 2 avril 2021

Objet : Lettre d'appui pour l'augmentation de places en garderie dans la MRC de Drummond

Madame/Monsieur,

Au nom de *Métalus inc*, je souhaite soutenir la démarche de la MRC de Drummond et ses nombreux partenaires afin de réclamer davantage de place dans le milieu des services de garde de notre territoire.

Forte de son dynamisme, la MRC de Drummond est depuis plusieurs années en pleine croissance et cette situation amène également son lot de défis. La population augmente d'année en année, les jeunes familles s'y installent, de nouvelles écoles primaires ont vu le jour, mais les places en garderie demeurent un enjeu de taille pour les jeunes familles. Ce manque de place en garderie pour nos employés se répercute inévitablement sur les employeurs sur différents aspects. L'absentéisme, la difficulté d'attirer des travailleurs d'autres régions, l'absence de retour suite à un congé de maternité sont autant de situations que vivent les entreprises. Ces conséquences se répercutent de manière importante sur nos organisations qui doivent conjuguer avec des pertes de productivités importantes.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, nous devons pouvoir offrir toutes les ressources possibles aux familles, afin de pouvoir leur permettre d'être actifs sur le marché du travail.

Nous demandons donc au ministre Lacombe de prendre en considération le mémoire qui vous est déposé aujourd'hui, démontrant clairement le manque de places disponibles dans la MRC de Drummond.

Recevez mes plus sincères salutations.

**Cindy Virasack** 

Directrice ressources humaines

Courriel: <a href="mailto:cindy.virasack@metalus.qc.ca">cindy.virasack@metalus.qc.ca</a>



Drummondville, le 2 avril 2021

# <u>Objet</u>: Lettre d'appui pour l'augmentation de places en garderie dans la MRC de Drummond

Madame/Monsieur,

Au nom de *Corporation Micro Bird Inc,* je souhaite soutenir la démarche de la MRC de Drummond et ses nombreux partenaires afin de réclamer davantage de place dans le milieu des services de garde de notre territoire.

Forte de son dynamisme, la MRC de Drummond est depuis plusieurs années en pleine croissance et cette situation amène également son lot de défis. La population augmente d'année en année, les jeunes familles s'y installent, de nouvelles écoles primaires ont vu le jour, mais les places en garderie demeurent un enjeu de taille pour les jeunes familles. Ce manque de place en garderie pour nos employés se répercute inévitablement sur les employeurs sur différents aspects. L'absentéisme, la difficulté d'attirer des travailleurs d'autres régions, l'absence de retour suite à un congé de maternité sont autant de situations que vivent les entreprises. Ces conséquences se répercutent de manière importante sur nos organisations qui doivent conjuguer avec des pertes de productivités importantes.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, nous devons pouvoir offrir toutes les ressources possibles aux familles, afin de pouvoir leur permettre d'être actifs sur le marché du travail.

Nous demandons donc au ministre Lacombe de prendre en considération le mémoire qui vous est déposé aujourd'hui, démontrant clairement le manque de places disponibles dans la MRC de Drummond.

Recevez mes plus sincères salutations.

Frédéric Jeannotte

Directeur ressources humaines



Le 20 avril 2021

Objet : Lettre d'appui pour l'augmentation de places en garderie dans la MRC de Drummond

Madame/Monsieur,

Au nom de CGI, je souhaite soutenir la démarche de la MRC de Drummond et ses nombreux partenaires afin de réclamer davantage de place dans le milieu des services de garde de notre territoire.

Forte de son dynamisme, la MRC de Drummond est depuis plusieurs années en pleine croissance et cette situation amène également son lot de défis. La population augmente d'année en année, les jeunes familles s'y installent, de nouvelles écoles primaires ont vu le jour, mais les places en garderie demeurent un enjeu de taille pour les jeunes familles. Ce manque de place en garderie pour nos employés se répercute inévitablement sur les employeurs sur différents aspects. L'absentéisme, la difficulté d'attirer des travailleurs d'autres régions, l'absence de retour suite à un congé de maternité sont autant de situations que vivent les entreprises. Ces conséquences se répercutent de manière importante sur nos organisations qui doivent conjuguer avec des pertes de productivités importantes.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, nous devons pouvoir offrir toutes les ressources possibles aux familles, afin de pouvoir leur permettre d'être actifs sur le marché du travail.

Nous demandons donc au ministre Lacombe de prendre en considération le mémoire qui vous est déposé aujourd'hui, démontrant clairement le manque de places disponibles dans la MRC de Drummond.

Recevez mes plus sincères salutations.

MARIÉ-JOSÉE GAUDREAULT Directrice services-conseils





Mathieu Lacombe Ministre de la Famille 425, rue Jacques-Parizeau 4e étage Québec (Québec) G1R 4Z

#### OBJET : Lettre d'appui pour l'ajout de places en garderie

Par la présente, la Société de développement économique de Drummondville (SDED) souhaite faire connaître son opinion à propos de la problématique économique engendrée par le manque de places en garderie dans notre région. Elle soutient du fait même l'initiative mise de l'avant par la Ville de Drummondville visant à accroître le nombre de places en garderie. Plus concrètement, la SDED estime que, pour diverses raisons, le manque de places en garderie a un réel impact économique sur les entreprises de Drummondville et de la MRC de Drummond.

D'abord, nous sommes à même de constater que la construction de nouvelles écoles primaires dans notre région ne génère pas de nouvelles places en garderie, ce qui rend inégale l'offre de services aux jeunes familles. Ensuite, nous observons que le rythme de la croissance soutenue de la population de Drummondville et de la MRC de Drummond n'équivaut pas à la création de nouvelles places en garderie destinées aux jeunes familles.

Par ailleurs, la pénurie de main-d'œuvre qui sévit partout au Québec ne fait pas d'exception dans notre région. Si la SDED pose chaque semaine des actions dans le but d'attirer de nouveaux travailleurs et, donc, de jeunes familles, nous souhaitons bien sûr nous assurer que les services en cette matière seront disponibles pour ces futur(es) Drummondvillois(es) d'adoption. Toujours en lien avec l'attraction de nouveaux citoyens, les travailleurs étrangers qui viennent s'installer chez nous sont en mesure de travailler: ils détiennent un permis de travail et ont la volonté de s'engager, mais ne trouvent malheureusement pas d'endroits pour faire garder leurs enfants de façon sécuritaire.

Ces gens pourraient très bien aider à corriger la situation de pénurie de main-d'oeuvre vécue dans notre région, mais le manque de places en garderie vient contrecarrer leurs efforts, ainsi que ceux déployés par les organismes qui attirent ces nouveaux citoyens.

Pour ces raisons, toutes plus valables les unes que les autres, la SDED appuie fermement la position de la Ville de Drummondville qui souhaite la création de nouvelles places en garderie.

Martin Dupont, directeur général

Société de développement économique de Drummondville

copie conforme :

M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francs (CAQ)

M. **André Lamontagne**, député de Johnson (CAQ), ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec

# ANNEXE B





### **RAPPORT**

DIPLOMATION ET QUALIFICATION PAR COMMISSION SCOLAIRE AU SECONDAIRE

**ÉDITION 2020** 





Le présent document a été préparé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

#### Coordination et rédaction

Direction des indicateurs et des statistiques Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique Secteur des territoires, des statistiques et de l'enseignement privé

#### Coordination de la production et édition

Direction des communications

#### Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

#### Pour tout renseignement :

Renseignements généraux Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur 1035, rue De La Chevrotière, 21° étage Québec (Québec) G1R 5A5 Téléphone : 418 643-7095

Numéro sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté sur le site Web du Ministère : www.education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2020

ISBN 978-2-550-86998-6 (PDF) ISSN 1927-4076 (en ligne)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

#### Table des matières

#### **INTRODUCTION**

#### 1 TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION PAR COHORTE

- 1.1 Définition
- 1.2 Méthode de calcul du taux de diplomation et de qualification par cohorte
- 1.3 Diplômes et qualifications considérés
- 1.4 Calcul du taux de diplomation et de qualification par cohorte au Ministère

#### 2 RÉSULTATS

#### 2.1 Vue d'ensemble

#### 2.2 Constats

- 2.2.1 Selon le type de sanction
- 2.2.2 Selon le retard à l'entrée au secondaire
- 2.2.3 Selon le statut des élèves (élèves ordinaires ou EHDAA)
- 2.2.4 Selon le statut d'immigration des élèves
- 2.2.5 Selon l'indice de défavorisation de l'école
- 2.2.6 Selon le secteur d'obtention du diplôme ou de la qualification

#### 3 CONCLUSION

**ANNEXE: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES** 

#### Introduction

Les données sont compilées par région administrative<sub>1</sub>, par commission scolaire, par type de sanction et par secteur d'enseignement. La diplomation et la qualification sont aussi présentées selon certaines caractéristiques : élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), élèves issus de l'immigration, élèves ayant fréquenté une école défavorisée et élèves entrés en retard au secondaire.

L'indicateur utilisé est le taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire, à la formation générale des jeunes (FGJ), selon la durée de l'observation et le sexe des élèves. Des tableaux complémentaires utiles à la compréhension des résultats sont fournis en annexe.

#### Ce rapport permettra:

- aux organismes scolaires d'obtenir des renseignements qui serviront à évaluer leurs actions éducatives, à apprécier leur rendement dans le temps et à comparer leur situation à celle des autres organismes scolaires;
- à la population en général d'avoir accès à de l'information officielle, conforme aux registres du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Lorsqu'une situation donnée est comparée à l'ensemble, il importe de tenir compte du contexte, des différentes caractéristiques des organismes scolaires et de certains facteurs qui peuvent influer sur les résultats :

- Le soutien et la disponibilité des parents, leur situation financière, le niveau de vie de la famille et les caractéristiques de l'élève figurent parmi les facteurs pouvant avoir un effet sur le rendement scolaire et la poursuite des études jusqu'à l'obtention d'un diplôme. Par exemple, on observe que les résultats scolaires sont moins élevés dans les milieux économiquement faibles. Les commissions scolaires disposent de l'indice de milieu socioéconomique (IMSE) de leurs écoles et peuvent apprécier leurs résultats à la lumière de cette indication.
- La proportion des élèves dont la langue maternelle n'est pas la langue d'enseignement peut avoir des conséquences sur les résultats scolaires, ainsi que sur le taux de diplomation et de qualification d'un organisme scolaire.

Le taux de diplomation et de qualification par région administrative correspond à la somme des taux des commissions scolaires associées à cette région. Par conséquent, seul le réseau public est considéré.

 Le cheminement des élèves au cours de leurs études et les différentes pratiques relatives aux conditions d'admission au secondaire peuvent contribuer à expliquer les résultats observés.

#### 1 Taux de diplomation et de qualification par cohorte

#### 1.1 Définition

Le taux de diplomation et de qualification par cohorte présenté dans ce document est la proportion des élèves qui, avant l'âge de 20 ans, ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification 7 ans après leur entrée au secondaire à la formation générale des jeunes. Le diplôme ou la qualification peuvent avoir été obtenus à la FGJ, à l'éducation des adultes ou à la formation professionnelle (FP).

#### 1.2 Méthode de calcul du taux de diplomation et de qualification par cohorte

Pour calculer le taux de diplomation et de qualification par cohorte2, on suit, durant 7 années, une cohorte d'élèves inscrits pour la première fois en 1re secondaire au début de la période d'observation. Le taux est calculé après 5, 6 et 7 ans. Par exemple, le taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 2012 établit la proportion des élèves qui, nouvellement inscrits en 1re secondaire au début de l'année scolaire 2012-2013, ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification jusqu'en 2018-2019. C'est ainsi que :

- Parmi les 76 921 élèves de cette cohorte, 71,3 % ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification en 2016-2017, soit 5 ans après la première inscription en 1<sub>re</sub> secondaire.
- Après 6 ans d'observation (2017-2018), le taux est de 78,9 %, soit 7,6 points de pourcentage de plus que le taux observé après 5 ans.
- Après 7 ans d'observation (2018-2019), il atteint 81,7 %, soit 2,8 points de pourcentage de plus que le taux observé après 6 ans.

En conséquence, le taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 2012 s'établit à 81,7 % après 7 ans.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le calcul de la diplomation et de la qualification prend en considération les sorties dues à l'émigration hors Québec. Ces sorties sont estimées à partir d'observations faites au primaire.

#### 1.3 Diplômes et qualifications considérés

Les diplômes et les qualifications considérés aux fins du calcul du taux de diplomation et de qualification par cohorte sont les suivants :

- Le diplôme d'études secondaires (DES);
- Le diplôme d'études professionnelles (DEP);
- L'attestation de spécialisation professionnelle (ASP);
- L'attestation d'études professionnelles (AEP);
- L'attestation de formation professionnelle (AFP);
- L'insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ);
- Le certificat de formation en entreprise et récupération (CFER);
- Le certificat de formation préparatoire au travail (CFPT);
- Le certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS);
- Le certificat d'équivalence d'études secondaires (CEES);
- Le certificat de formation en insertion socioprofessionnelle des adultes (CFISA);
- L'attestation de compétences (ADC).

Seul le premier diplôme obtenu par l'élève ou la première qualification est pris en compte dans le calcul.

#### 1.4 Calcul du taux de diplomation et de qualification par cohorte au Ministère

Le taux de diplomation et de qualification par cohorte, qui fait l'objet de la présente publication, permet de suivre les élèves qui entrent pour la première fois au secondaire. Le calcul ne prend pas en compte les élèves qui sont admis dans le système scolaire québécois en cours de parcours (ex. : en 2e secondaire). Cette méthode a été conçue en 1991 pour que les commissions scolaires puissent se comparer et effectuer leur reddition de comptes. Le taux de diplomation et de qualification par cohorte avant l'âge de 20 ans leur permet d'apprécier la persévérance et la réussite scolaires de leurs élèves et ainsi de mesurer l'atteinte de leurs objectifs. Même si le tableau 1, en annexe, présente un taux d'ensemble qui inclut les écoles privées, il convient de noter que la méthode utilisée, applicable aux commissions scolaires, ne peut être employée pour chacun des établissements d'enseignement privés et chacune des écoles gouvernementales en raison de la taille restreinte de leur effectif scolaire, qui rendrait les résultats peu significatifs. De plus, ce taux ne peut pas servir pour la

comparaison interprovinciale ou internationale compte tenu des disparités méthodologiques entre les différentes instances.

Afin de mesurer la performance globale du système et de la comparer à celle des autres provinces et des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Statistique Canada produit un autre indicateur : le taux d'obtention d'un diplôme secondaire pour l'ensemble de la population, tout au long de la vie publié dans le cadre des Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale du Conseil des ministres de l'Éducation (CMEC). Son calcul était fondé sur une estimation de la probabilité qu'un individu obtienne un premier diplôme ou une première qualification au secondaire au cours de sa vie, et ce, dans l'hypothèse d'un maintien des conditions actuelles d'obtention de ce type de diplôme. Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires correspond ainsi à la somme des taux d'obtention de ce type de diplôme à chaque âge. On obtient ces derniers en divisant le nombre de diplômés d'un âge donné par les effectifs de la population ayant cet âge. Cet indicateur ne permet toutefois pas de calculer ce taux par commission scolaire 3. De là vient l'existence de la méthode par cohorte privilégiée par le Ministère dans le calcul du taux de diplomation et de qualification au secondaire. Les résultats des deux méthodes sont légèrement différents puisque les calculs et les clientèles ne sont pas les mêmes.

Ce taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification au secondaire parmi l'ensemble de la population atteignait 100% au Québec pour l'année scolaire 2015-2016 (dernières données disponibles), confirmant que dans la province l'obtention d'un diplôme du secondaire après 20 ans est plus fréquente que dans le reste du Canada. Cet indicateur n'est toutefois plus calculé depuis l'année 2019 (année scolaire 2016-2017). Il a été remplacé par un autre indicateur, le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps et à temps prolongé, calculé à partir de la méthode de la « vraie-cohorte ». Son interprétation nécessite cependant d'importantes nuances en raison des variations qui existent entre les cheminements scolaires, les notes de passage, les exigences relatives aux matières et les groupes d'élèves à l'étude, d'une province ou d'un territoire à l'autre.

<sup>3</sup> Il n'est pas possible d'établir une population par commission scolaire à partir des données du recensement. Par exemple, un élève qui réside à Longueuil peut être associé à la Commission scolaire Marie-Victorin ou à la Commission scolaire Riverside.

#### 2 Résultats

#### 2.1 Vue d'ensemble

En annexe, le tableau 1 fait état de la diplomation et de la qualification de quatre cohortes, soit celles de 2011, de 2012, de 2013 et de 2014. Pour chacune, on indique le taux obtenu selon la durée de l'observation et le sexe des élèves.

Le taux de diplomation et de qualification par cohorte d'une région administrative concerne uniquement les élèves des commissions scolaires de cette région. Celui des élèves des commissions scolaires anglophones figure dans la région où se trouve le siège social de la commission scolaire, même si certaines écoles sont situées dans une autre région. Par ailleurs, la commission scolaire de l'élève est celle où il s'est inscrit pour la première fois en 1<sub>re</sub> secondaire, peu importe l'endroit où il a obtenu un premier diplôme ou une première qualification.

#### 2.2 Constats

Depuis la cohorte de 1998, le taux de diplomation et de qualification par cohorte a progressé régulièrement pour l'ensemble du Québec (voir le graphique 1). Ce taux est passé de 70,4 % à 81,7 % au cours des 14 dernières années (de la cohorte de 1998 à la cohorte de 2012). Cependant, en analysant seulement les deux dernières cohortes, on observe une certaine stabilité. En effet, pour l'ensemble du Québec, le taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire après 7 ans est demeuré quasiment le même entre les cohortes de 2011 et de 2012.

Plus précisément, après 7 ans, la cohorte de 2011 montre un taux de diplomation et de qualification de 81,8 % et celle de 2012, de 81,7 %. Après 6 ans, le taux de la cohorte de 2011 est de 78,6 %, celui de la cohorte de 2012, de 78,9 % et celui de la cohorte de 2013, de 79,4 %. Après 5 ans, le taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 2011 est de 70,8 %, celui de la cohorte de 2012, de 71,3 %, celui de la cohorte de 2013, de 72,7 % et celui de la dernière cohorte observée, soit celle de 2014, de 72,8 %.

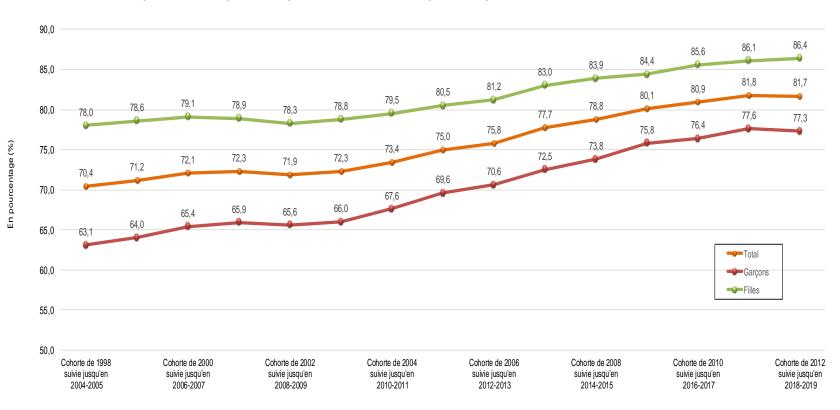
Le tableau 1, en annexe, montre bien l'apport d'une ou de deux années d'observation additionnelles. Le taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 2011, qui était de 70,8 % après 5 ans, a augmenté de 7,8 points de pourcentage à la sixième année de suivi et de 3,2 points à la septième. Celui de

la cohorte de 2012 a augmenté de 7,6 points de pourcentage à la sixième année d'observation et de 2,8 points à la septième.

Malgré une diminution de l'écart observé entre les garçons et les filles, celui-ci demeure tout de même important. En effet, après 7 ans, les garçons des cohortes de 2011 et de 2012 présentent, respectivement, des taux de diplomation et de qualification de 77,6 % et de 77,3 %, alors que ceux des filles sont de 86,1 % et de 86,4 %. Entre la cohorte de 2008 et celle de 2009, l'écart entre les sexes avait diminué de façon significative pour la première fois depuis les cohortes de 2004 et de 2005, pour lesquelles il était passé de 11,9 à 10,9 points de pourcentage. Pour les cohortes de 2008 et de 2009, l'écart était passé de 10,1 points à 8,6 points de pourcentage. Depuis la cohorte de 2009, l'écart est plutôt variable, fluctuant entre 8,6 et 9,2 points de pourcentage. La dernière cohorte, soit celle de 2012, affiche un écart de 9,1 points de pourcentage entre les garçons et les filles.

Graphique 1

Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire, après 7 ans, pour l'ensemble du Québec - cohortes de 1998 à 2012



Source: MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire, avril 2020.

#### 2.2.1 Selon le type de sanction

Pour les cohortes de 2002 à 2011, le taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire après 7 ans ne cesse de s'améliorer. La cohorte de 2012, quant à elle, présente un taux pratiquement identique à celui de la cohorte de 2011. La sanction la plus obtenue demeure le DES et son taux d'obtention est en constante progression depuis la cohorte de 2002.

Le graphique 2 présente le taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire après 7 ans en distinguant l'apport des diplômes et des qualifications pour les cohortes de 2002 à 2012. L'arrivée de nouveaux types de qualifications en 2007-2008 (CFMS, CFPT) a eu un effet positif sur le taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire. En effet, entre la cohorte de 2002 et celle de 2006, le taux après 7 ans est passé de 71,9 % à 75,8 %. En le décomposant, on observe que le taux d'obtention d'une qualification est passé de 1,3 % à 4,1 %, tandis que le taux d'obtention d'un diplôme (DES, DEP, ASP) est passé de 70,6 % à 71,7 %. L'augmentation observée est donc attribuable en grande majorité à l'arrivée de nouvelles voies de qualification pour ces cohortes. Les cohortes de 2006 à 2011 affichent un apport similaire pour ce qui est des qualifications. Toutefois, le taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire a continué de progresser, passant de 75,8 % à 81,8 %. Cela représente une hausse de 6 points de pourcentage. L'augmentation du taux est donc presque entièrement due au fait que plus d'élèves obtiennent leur DES. Malgré la stabilité observée pour le taux global après 7 ans entre les cohortes de 2011 et de 2012, la part du DES a continué sa progression, passant de 75,7 % à 76,1 %. La part des diplômes a aussi quelque peu augmenté, passant de 77,4 % à 77,6 %. Enfin, le taux d'obtention d'un DEP ou d'une ASP reste relativement stable d'une cohorte à l'autre tout au long de la période d'observation, variant de 1,5 % à 2,0 %. Au cours de cette période, la cohorte de 2012 affiche toutefois le plus faible taux d'obtention d'un DEP ou d'une ASP, soit 1,5 %.

85,0 % 81,8 % 81,7 % 80,9 % 80,1 % 80,0 % 4,4 % 4,1 % 78,8 % 4,5 % 77,7 % 4,1 % 1,5 % 4.1 % 1,7 % 75.8 % 4,1 % 75,0 % 1,7 % 75.0 % 2,0 % 73,4 % 4.1 % 2,0 % 3.2 % 72,3 % 1.8 % 71,9 % 2.0 % 1,4 % 1,3 % 1,7% 1,8 % 1,7 % 1,7 % 70.0 % 1,8 % 75.7% 76,1 % 74,7 % 74,0 % 72,7 % 71,8 % 65,0 % 70.1 % 69,9 % 69.7 % 69,2 % 68.8 % 60,0 % Cohorte de 2002 Cohorte de 2003 Cohorte de 2004 Cohorte de 2005 Cohorte de 2006 Cohorte de 2007 Cohorte de 2008 Cohorte de 2009 Cohorte de 2010 Cohorte de 2011 Cohorte de 2012 Cohorte de 2012 Cohorte de 2014 Cohorte de 2014 Cohorte de 2014 Cohorte de 2015 Cohorte de 2015 Cohorte de 2016 Cohorte de 2017 Cohorte de 2017 Cohorte de 2017 Cohorte de 2018 Cohorte de 201 suivie iusau'en 2008-2009 2009-2010 2010-2011 2011-2012 2012-2013 2013-2014 2014-2015 2015-2016 2016-2017 2017-2018 2018-2019 DES ■ DEP ou ASP Qualifications

Graphique 2

Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire, après 7 ans, cohortes de 2002 à 2012

Source: MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire, avril 2020

#### 2.2.2 Selon le retard à l'entrée au secondaire

Le tableau 2, en annexe, présente la part des élèves entrés en retard au secondaire. Pour l'ensemble du Québec, la proportion d'élèves qui sont entrés en retard au secondaire et l'écart entre les garçons et les filles ont diminué de la cohorte de 2002 à la cohorte de 2008, passant respectivement de 16,9 % à 9,8 % et de 6,7 à 3,4 points de pourcentage (données non présentées). Depuis la cohorte de 2008, la part des élèves entrés en retard au secondaire a augmenté d'une cohorte à l'autre pour atteindre 11,7 % pour la dernière cohorte observée soit celle de 2012. Au cours de la même période, l'écart entre les sexes a aussi légèrement augmenté et se situe à 4 points de pourcentage pour la cohorte de 2012.

Toujours en annexe, le tableau 3 montre une différence marquée entre le taux de diplomation et de qualification des élèves qui sont entrés au secondaire à l'âge attendu (12 ans ou moins) et celui des élèves qui l'ont fait en retard (13 ans ou plus). Concernant la cohorte de 2012, pour l'ensemble du Québec, le taux de diplomation et de qualification au secondaire après 7 ans est de 85,3 % pour les élèves qui avaient 12 ans ou moins à leur entrée au secondaire, tandis qu'il est

de 54,4 % pour les élèves qui étaient âgés de 13 ans ou plus. Pour la cohorte de 2011, l'écart entre les élèves entrés au secondaire à l'âge attendu et ceux qui l'ont fait en retard était similaire dans les réseaux public et privé. Les résultats de la cohorte de 2012 montrent que l'écart s'est accentué dans le réseau public et qu'il a diminué dans le réseau privé. En effet, il est respectivement de 29,3 et de 23,9 points de pourcentage pour la cohorte de 2012, comparativement à 27,8 et à 28,4 points de pourcentage pour la cohorte de 2011. On peut affirmer qu'une grande partie des élèves qui entrent en retard au secondaire sont des EHDAA.

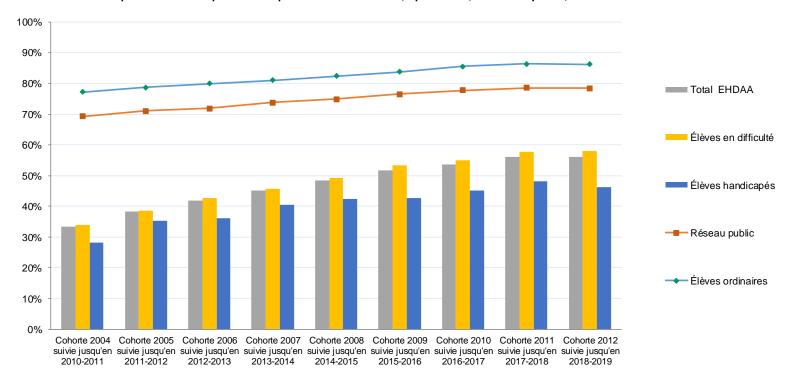
#### 2.2.3 Selon le statut des élèves (élèves ordinaires ou EHDAA)

Dans le réseau public, le taux de diplomation et de qualification des élèves déclarés comme étant des EHDAA 4 au début de leur secondaire est significativement inférieur à celui des autres jeunes. Pour la cohorte de 2012, les élèves ordinaires affichent un taux de 86,2 % après 7 ans, comparativement à 56,1 % pour les EHDAA (voir le graphique 3 et le tableau 4 en annexe). L'écart entre les deux groupes est élevé, mais il tend à diminuer entre les cohortes de 2004 et de 2012, pour lesquelles il passe, en effet, de 43,8 à 30,1 points de pourcentage. La part des EHDAA dans les nouveaux inscrits du réseau public. en 1re secondaire, a continuellement augmenté au cours des dernières années. Pour les cohortes de 2004 à 2012, elle est passée de 17,5 % à 26,4 %. Même si de plus en plus d'élèves sont reconnus comme des EHDAA, le taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire après 7 ans ne cesse de progresser. Entre la cohorte de 2004 et celle de 2012, le taux après 7 ans a progressé de 9 points de pourcentage chez les élèves ordinaires, passant de 77,2 % à 86,2 %. Au cours de la même période, chez les EHDAA, le taux s'est amélioré de 22,7 points de pourcentage pour atteindre 56,1 % à la cohorte de 2012. Il faut mentionner que la grande majorité des EHDAA sont des élèves en difficulté, c'est-à-dire des élèves ayant des troubles graves du comportement ou n'ayant pas de code de handicap ou de difficulté, mais bénéficiant d'un plan d'intervention. L'autre regroupement d'EHDAA représente les handicapés. Ces deux groupes ont progressé de façon significative sur le plan de la diplomation et de la qualification, soit respectivement de 23,9 et de 18,0 points de pourcentage, durant la même période.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Les élèves considérés comme des EHDAA sont ceux pour qui un plan d'intervention ou un code de difficulté est déclaré lors de leur entrée en 1<sub>re</sub> secondaire. C'est en effet la situation de départ qui est prise en compte, même si, dans certains cas, la déclaration peut changer durant le parcours scolaire de l'élève.

Graphique 3

Taux de diplomation et de qualification par cohorte des EHDAA, après 7 ans, au réseau public, cohortes de 2004 à 2012



Source: MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire, avril 2020.

#### 2.2.4 Selon le statut d'immigration des élèves

D'après le tableau 5, qui se trouve en annexe, pour l'ensemble du Québec, les élèves immigrants de deuxième génération, c'est-à-dire les élèves nés au Canada dont au moins un des parents est né à l'extérieur du pays, obtiennent un diplôme ou une qualification en plus grand nombre que les élèves immigrants de première génération (nés à l'extérieur du Canada) et que les élèves non immigrants. Pour la cohorte de 2011, les taux de diplomation après 7 ans de ces différents regroupements d'élèves sont respectivement de 85,1 %, de 78,3 % et de 81,7 %. Pour la cohorte de 2012, ils sont de 86,6 %, de 79,8 % et de 81,1 %. Une légère augmentation de la diplomation et de la qualification est observée pour les élèves de première et de deuxième génération entre la cohorte de 2011 et celle de 2012. Le taux a toutefois quelque peu baissé pour les élèves non immigrants entre ces deux cohortes. Pour le réseau public, les conclusions sont semblables à celles établies pour l'ensemble du Québec. Dans le réseau

privé, les élèves non immigrants obtiennent davantage un diplôme ou une qualification que les élèves immigrants de première ou de deuxième génération.

#### 2.2.5 Selon l'indice de défavorisation de l'école

Dans le réseau public, le Ministère détermine un indice de défavorisation de milieu socioéconomique (IMSE) pour chacune des écoles primaires et secondaires. En fonction du rang décile de l'IMSE de l'école où l'élève s'est inscrit en 1<sub>re</sub> secondaire, on peut faire des comparaisons entre les taux de diplomation et de qualification des milieux favorisés (rangs déciles 1 à 3), intermédiaires (rangs déciles 4 à 7) et défavorisés (rangs déciles 8 à 10). En annexe, le tableau 6 montre que, pour les cohortes de 2008 à 2012, le taux de diplomation et de qualification est plus élevé dans les milieux favorisés et moins élevé dans les milieux défavorisés. Pour la cohorte de 2012, les taux après 7 ans sont de 84,1 % pour les milieux favorisés, de 78,7 % pour les milieux intermédiaires et de 73,5 % pour les milieux défavorisés. Pour les cohortes de 2009 à 2012, l'écart diminue légèrement entre le taux après 7 ans des milieux favorisés et celui des milieux défavorisés, passant de 12,3 à 10,6 points de pourcentage.

#### 2.2.6 Selon le secteur d'obtention du diplôme ou de la qualification

La majorité des élèves obtenant un premier diplôme ou une première qualification après 7 ans au secondaire sont inscrits en FGJ. En effet, en décomposant le taux après 7 ans de la cohorte de 2012 pour l'ensemble du Québec (81,7 %), on remarque que 76,9 % des élèves obtiennent un premier diplôme ou une première qualification en FGJ, 3,4 %, en formation générale des adultes (FGA) et 1,5 %, en FP (voir le graphique 4). La part relative à la FP est plutôt stable et représente de 1,5 % à 2,0 % depuis la cohorte de 2002. Celle de la FGA a diminué quelque peu pour les deux dernières cohortes observées (2011 et 2012), mais elle était plutôt stable depuis la cohorte de 2002, représentant environ 5 %. La part de la FGJ a, quant à elle, augmenté graduellement d'une cohorte à l'autre, passant de 64,8 % à 76,9 % de la cohorte de 2002 à celle de 2012.

Cohorte de 2012 76,9 % 1,5 % 3,4 % 81,7 % suivie jusqu'en 2018-2019 Cohorte de 2011 81,8 % 1,7 % 3,8 % suivie jusqu'en 76,3 % 2017-2018 Cohorte de 2010 80,9 % 4,6 % suivie iusau'en 74,6 % 2016-2017 Cohorte de 2009 2,0 % 5,1 % 73.1 % 80.1 % suivie jusqu'er Cohorte de 2008 5,3 % 71,5 % 2,0 % Cohorte de 2007 5,1 % suivie jusqu'en 2013-2014 70,8 % 1,8 % Cohorte de 2006 suivie jusqu'en 2012-2013 75.8 % 69,3 % 1,8 % Cohorte de 2005 suivie jusqu'en 2011-2012 Cohorte de 2004 1,7 % 73,4 % 5.6 % suivie jusqu'en 2010-2011 Cohorte de 2003 1,7 % 5,1 % 72,3 % 65.5 % suivie iusau'en 2009-2010 Cohorte de 2002 1,8 % 5.4 % suivie iusau'en 64.8 % 71,9 % 2008-2009 65,0 % 70.0% 50.0 % 55.0 % 60.0 % 75.0 % 80.0 % 85.0 % ■FGJ ■FP ■FGA

Graphique 4

Taux de diplomation et de qualification par cohorte, après 7 ans, cohortes de 2002 à 2012

Source: MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire, avril 2020.

#### 3 Conclusion

Les taux de diplomation et de qualification publiés dans ce rapport permettent aux commissions scolaires de constater la persévérance et la réussite scolaires de leurs élèves et de mesurer l'atteinte de leurs objectifs. Ils permettent également à la population en général d'apprécier l'évolution de ces taux dans le temps. Dans l'ensemble, les taux de diplomation et de qualification montrent une hausse constante au Québec. Toutefois, la dernière cohorte observée pendant 7 années (2012) présente des taux très similaires à ceux de la cohorte précédente. Les taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 2013 après 6 ans et 5 ans suggèrent que la progression devrait reprendre.

La distinction établie entre les différents groupes d'élèves à risque (EHDAA, élèves issus de l'immigration, élèves de milieux défavorisés et élèves entrés en retard au secondaire) fait ressortir la situation plus difficile de certaines catégories d'élèves. Pour les élèves qui sont entrés en retard au secondaire (13 ans ou plus), on constate un écart marqué par rapport à ceux qui l'ont fait à l'âge attendu (12 ans ou moins). Pour la cohorte de 2012, les élèves entrés en retard présentent, après 7 ans, un taux inférieur de 30,9 points de pourcentage par rapport aux élèves qui sont entrés au secondaire à l'âge attendu. Concernant la même cohorte, pour l'ensemble du Québec, la part des élèves qui sont

entrés en retard au secondaire est de 11,7 % et une certaine stabilité est observée pour les prochaines cohortes. Toujours pour la même cohorte, dans le réseau public, l'écart entre les élèves ordinaires et les EHDAA est similaire à celui observé entre les élèves qui sont entrés au secondaire à l'âge attendu et ceux qui l'ont fait en retard. Les EHDAA, qui représentent 26,4 % des nouveaux inscrits dans le réseau public en 2012, affichent, après 7 ans, un taux de 56,1 %, comparativement à 86,2 % pour les élèves ordinaires.

À l'exception de la dernière cohorte observée, pour laquelle ils sont relativement stables, les taux de ces deux groupes progressent de façon positive. Pour les élèves entrés en retard au secondaire, entre les cohortes de 2009 et de 2011, le taux après 7 ans est passé de 51,1 % à 55,1 %, tandis que celui des EHDAA est passé de 51,8 % à 56,2 %. Les taux de la cohorte de 2012 sont respectivement de 54,4 % et de 56,1 %.

Le taux après 7 ans des élèves immigrants de première génération est inférieur de 1,3 point de pourcentage à celui des élèves non immigrants pour la cohorte de 2012. Cet écart est plus faible qu'en ce qui concerne les cohortes de 2008 à 2011, pour lesquelles il se situait entre 2,5 et 3,9 points de pourcentage. Enfin, les élèves qui commencent leur secondaire dans des écoles de milieux défavorisés (rangs déciles 8, 9 et 10 de l'IMSE) représentent et représenteront toujours 30 % de l'effectif scolaire. Par conséquent, le fait de favoriser la réussite scolaire de ces deux groupes d'élèves aura un effet déterminant sur l'amélioration du taux global.



Tableau 1

Taux de diplomation et de qualification selon la cohorte, la durée et le sexe, par région administrative et par commission scolaire selon la cohorte de qualification scolaire selon la cohorte de qualification scolaire selon la cohorte de qualification selon de qualification de qualification selon de qualification de qualification de qualification selon de qualification de qualification selon

	SI		rte de 20 qu'en 20	en 2017-2018		s	Coho uivie jus	orte de 2 qu'en 20	-		_		de 2013 en 2018-	2019	Cohe suivie jus	orte de 20 squ'en 20	
	5 ans	6 ans		7 ans		5 ans	6 ans		7 ans		5 ans		6 ans			5 ans	
	Т	Т	Т	M	F	Т	T	T	М	F	Т	Т	М	F	T	М	F
Ensemble du Québec⁴	70,8	78,6	81,8	77,6	86,1	71,3	78,9	81,7	77,3	86,4	72,7	79,4	74,5	84,5	72,8	66,5	79,4
	70,0	70,0	01,0	77,0	00,1	7 1,0	70,0	01,1	77,0	00,4	12,1	70,4	7-4,0	04,0	72,0	00,0	70,4
Réseau public	65,7	74,8	78,6	74,0	83,5	66,1	75,0	78,4	73,4	83,6	68,2	75,8	70,5	81,6	68,3	61,5	75,6
Établissements privés	88,3	91,9	92,9	90,7	95,0	89,0	92,7	93,6	91,2	95,9	88,9	92,2	89,7	94,6	88,8	85,0	92,5
Langue d'enseignement : français	70,3	78,3	81,7	77,4	86,1	70,8	78,6	81,6	77,0	86,4	72,2	79,0	73,9	84,2	72,2	65,7	78,9
Langue d'enseignement : anglais	78,2	84,3	86,0	82,8	89,2	79,7	85,5	86,8	83,1	91,0	79,9	85,5	82,1	89,2	80,9	76,0	86,0
														1			
Région 01 - Bas-Saint-Laurent	68,3	76,1	81,0	77,9	84,3	66,9	74,4	78,1	72,3	84,8	69,9	75,5	68,2	83,4	69,2	61,8	76,9
711 Monts-et-Marées, CS des	62,5	70,1	76,2	73,6	79,0	63,0	70,5	74,6	67,0	82,6	66,6	70,6	57,8	82,2	65,2	52,7	77,0
712 Phares, CS des	69,0	78,1	82,2	79,5	84,9	63,6	71,6	76,1	66,1	87,7	67,3	73,2	67,1	81,0	68,4	61,2	75,0
713 Fleuve-et-des-Lacs, CS du	69,4	75,9	81,2	79,3	82,9	77,1	83,3	85,8	84,2	87,8	76,2	82,9	80,9	84,8	77,2	73,4	82,7
714 Kamouraska – Rivière-du-Loup, CS de	71,8	78,5	83,5	78,3	89,3	68,7	76,5	79,3	78,7	80,0	72,7	77,9	69,4	87,3	69,1	62,1	77,2
Région 02 - Saguenay – Lac-Saint-Jean	65,3	74,7	79,6	73,4	85,9	68,4	77,5	80,8	75,7	86,5	67,7	74,8	67,1	82,3	68,2	58,5	77,5
721 Pays-des-Bleuets, CS du	67,1	75,1	79,2	76,1	82,6	70,3	76,9	79,6	73,3	84,9	66,0	73,0	67,6	77,7	64,2	52,8	74,3
722 Lac-Saint-Jean, CS du	66,1	75,2	79,1	70,4	87,7	61,7	70,9	74,6	67,6	82,5	64,9	72,3	62,4	80,9	66,5	56,1	75,0
723 Rives-du-Saguenay, CS des	64,6	74,5	80,3	74,9	85,9	71,8	80,9	84,2	80,0	89,3	70,4	77,3	69,8	85,1	70,1	61,7	78,4
724 De La Jonquière, CS	63,9	74,3	79,4	71,4	87,2	67,4	78,5	82,1	77,4	87,4	67,5	74,7	65,8	83,9	70,8	60,7	81,4
Région 03 - Capitale-Nationale	66,9	75,2	78,6	73,5	83,8	68,5	75,8	78,5	75,2	82,0	69,4	75,4	69,2	82,0	69,2	62,9	76,1
731 Charlevoix, CS de	64,6	77,1	80,4	73,7	86,5	75,7	80,7	83,0	77,9	87,7	73,8	79,3	74,0	85,8	73,5	67,8	79,0
732 Capitale, CS de la	59,2	66,8	71,0	65,7	76,9	62,6	70,6	73,5	70,4	76,6	61,2	68,2	60,1	76,7	62,3	56,2	69,5
733 Découvreurs, CS des	81,9	87,4	89,0	85,2	93,0	80,7	86,2	87,3	84,5	90,4	82,1	87,3	81,8	93,9	80,9	77,2	85,4
734 Premières-Seigneuries, CS des	65,1	74,3	77,6	71,8	83,3	64,4	71,8	75,3	71,6	79,4	66,7	72,1	64,7	79,7	67,9	58,8	77,2
735 Portneuf, CS de	63,6	73,9	79,0	76,3	81,5	67,0	75,5	78,9	72,8	85,1	67,7	74,9	71,0	78,9	63,5	61,9	65,0
881 Central Québec, CS <sup>5</sup>	81,0	88,4	89,9	85,6	94,1	82,1	89,3	91,1	90,8	91,3	87,6	92,4	93,1	91,6	83,6	76,8	90,8

	SI		rte de 20 qu'en 20	en 2017-2018		s	Coho uivie jus	rte de 2 qu'en 2(			_		de 2013 en 2018-	2019	Coho suivie jus	orte de 20 squ'en 20	
	5 ans	6 ans		7 ans		5 ans	6 ans		7 ans		5 ans		6 ans			5 ans	
	Т	Т	Т	М	F	Т	Т	T	М	F	Т	Т	М	F	Т	М	F
Région 04 - Mauricie	63,8	73,2	76,2	70,2	82,3	67,3	73,8	77,7	74,3	81,7	65,3	72,2	68,2	76,6	66,1	58,5	74,4
741 Chemin-du-Roy, CS du	64,4	73,3	76,2	69,8	83,2	66,7	73,9	78,3	75,1	82,2	65,4	72,2	67,4	77,3	66,6	58,4	75,8
742 Énergie, CS de l'	62,6	73,0	76,2	71,1	80,8	68,2	73,8	76,8	72,9	80,8	65,2	72,3	69,4	75,3	65,2	58,8	72,1
Région 05 - Estrie	62,9	73,6	78,2	74,7	82,0	62,3	73,1	77,3	72,4	82,9	65,3	75,6	70,0	82,0	61,4	53,3	71,0
751 Hauts-Cantons, CS des	60,8	72,8	77,9	73,1	83,6	64,3	74,6	78,9	72,2	86,7	62,7	76,0	69,9	83,0	59,0	50,6	69,3
752 Région-de-Sherbrooke, CS de la	65,5	75,6	80,0	78,0	82,1	62,9	74,2	78,7	74,7	83,8	67,5	77,3	72,8	82,7	61,1	54,4	69,8
753 Sommets, CS des	59,8	72,2	77,9	73,5	82,3	58,2	69,9	75,2	68,9	81,3	62,9	72,9	63,0	83,6	59,2	48,6	70,4
883 Eastern Townships, CS5	62,1	71,0	74,5	69,7	79,8	64,3	72,8	74,2	69,8	78,5	65,1	74,0	71,5	76,8	68,3	59,8	76,7
Région 06 - Montréal	67,1	77,9	82,3	78,5	86,2	67,3	78,6	82,8	78,7	87,2	68,8	79,6	75,7	83,9	70,5	65,0	76,4
761 Pointe-de-l'Île, CS de la	58,9	71,6	77,4	71,6	83,5	57,6	71,7	76,7	71,5	82,1	60,9	74,4	70,7	78,6	61,6	54,8	69,2
762 Montréal, CS de	55,7	68,4	74,4	69,3	79,6	57,3	70,9	76,6	70,9	82,4	60,1	72,4	67,0	77,9	61,5	55,0	68,4
763 Marguerite-Bourgeoys, CS	71,7	83,7	87,8	85,6	90,3	72,2	84,7	88,8	85,6	92,4	73,3	85,0	80,4	89,7	76,2	70,4	82,6
887 English-Montréal, CS	82,8	90,5	92,4	90,1	94,8	83,1	91,0	92,5	90,6	94,8	81,0	88,8	86,6	91,3	83,8	81,1	86,6
888 Lester-BPearson, CS⁵	82,3	88,0	89,5	87,4	91,6	82,8	86,8	88,2	84,4	92,6	84,1	89,0	86,4	92,2	85,1	81,6	88,9
						T-											
Région 07 - Outaouais	62,0	71,8	75,6	70,1	81,8	62,8	71,4	74,3	68,9	80,5	65,1	72,5	67,8	77,8	66,3	60,8	72,4
771 Draveurs, CS des	64,1	72,3	76,1	69,5	83,6	62,8	70,3	72,7	66,0	79,9	62,9	69,5	64,1	76,2	65,3	59,7	71,6
772 Portages-de-l'Outaouais, CS des	63,8	74,0	77,7	73,5	82,4	63,8	71,5	75,6	69,6	82,6	68,0	76,1	71,4	81,0	68,3	61,3	76,1
773 Cœur-des-Vallées, CS au	58,1	67,0	71,3	66,4	76,1	59,6	68,8	72,1	68,4	76,1	65,5	73,0	68,8	77,4	67,9	63,9	72,4
774 Hauts-Bois-de-l'Outaouais, CS des	46,3	60,8	68,8	64,3	73,9	46,4	58,9	62,3	53,3	71,6	55,4	63,8	56,6	74,6	55,4	47,9	63,3
886 Western Québec, CS <sup>5</sup>	65,6	77,0	78,7	71,7	86,8	72,7	83,2	84,9	82,1	88,5	68,4	76,6	75,7	77,5	67,9	64,7	71,8
						1									-		
Région 08 - Abitibi - Témiscamingue	59,6	69,8	75,5	70,1	81,4	60,7	68,2	73,4	69,5	77,5	62,4	69,9	64,0	76,1	61,7	53,9	70,0
781 Lac-Témiscamingue, CS du	61,0	70,2	75,9	70,0	81,7	66,7	73,7	78,1	69,3	88,7	63,4	70,3	69,4	71,7	67,6	51,5	80,5
782 Rouyn-Noranda, CS de	64,8	74,3	76,9	71,2	82,7	62,2	71,0	76,2	73,0	79,7	66,3	72,3	69,0	75,3	66,2	59,8	74,4
783 Harricana, CS	59,7	67,5	73,9	69,0	79,7	60,8	68,3	72,1	74,8	69,2	67,7	71,7	63,4	80,5	58,8	56,3	61,7
784 Or-et-des-Bois, CS de l'	54,7	67,7	76,9	73,0	80,9	56,7	63,6	68,8	64,3	73,4	55,5	64,7	55,9	74,5	60,9	52,7	68,9
785 Lac-Abitibi, CS du	58,7	68,3	72,5	64,0	81,7	61,7	68,4	75,6	66,7	85,1	62,4	73,7	69,4	78,4	56,2	44,7	68,1

	s	Coho uivie jus	rte de 20 qu'en 20			s	Coho uivie jus	rte de 2 qu'en 20			_		de 2013 en 2018-	2019	Coho suivie jus	rte de 20 qu'en 201	
	5 ans	6 ans		7 ans		5 ans	6 ans		7 ans		5 ans		6 ans			5 ans	
	Т	Т	Т	М	F	Т	Т	T	M	F	Т	Т	M	F	Т	M	F
											i				<del></del>		
Région 09 - Côte-Nord	64,6	70,5	74,6	71,8	77,2	63,7	70,4	72,7	67,1	78,5	66,8	72,7	65,5	79,3	64,9	55,6	73,2
689 Littoral, CS du	82,0	86,0	88,0	84,0	92,0	68,9	77,8	80,0	69,6	90,9	85,7	85,7	82,4	88,9	75,9	73,3	78,6
791 Estuaire, CS de l'	61,7	68,0	73,8	70,1	76,7	61,2	67,7	70,5	63,8	77,4	66,2	71,5	64,6	77,7	67,6	58,9	75,1
792 Fer, CS du	65,7	71,2	74,1	71,3	77,5	66,8	72,4	74,4	71,8	77,3	66,7	73,4	66,3	80,6	63,4	52,5	73,1
793 Moyenne-Côte-Nord, CS de la	61,2	67,3	69,4	73,9	65,4	55,4	67,9	69,6	52,2	81,8	57,4	66,0	54,5	76,0	54,1	44,4	61,8
Région 10 - Nord-du-Québec	20,6	31,8	36,9	32,3	41,2	18,5	27,8	34,6	30,7	38,4	34,1	46,5	44,0	49,3	32,2	25,0	40,3
759 Crie, CS	14,3	25,3	31,8	28,2	35,4	13,4	22,9	34,2	34,5	33,8	16,1	29,8	28,6	31,3	19,7	16,5	23,4
769 Kativik Ilisarniliriniq, CS																	
801 Baie-James, CS de la	67,2	74,0	77,9	78,2	77,6	62,7	70,3	72,0	64,2	78,5	63,6	74,5	70,9	78,5	59,6	44,9	74,6
											Ī						
Région 11 - Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	70,2	77,3	82,5	79,5	85,8	66,6	75,4	77,6	72,7	82,5	70,4	75,8	68,4	82,6	70,8	63,5	78,2
811 Îles, CS des	72,1	80,2	87,2	81,6	94,6	62,9	77,3	81,4	77,8	84,6	70,9	74,7	78,8	71,7	73,2	69,8	76,3
812 Chic-Chocs, CS des	67,8	73,5	79,2	77,3	81,4	67,1	75,2	76,4	72,3	80,3	68,6	73,3	62,7	83,3	70,0	62,4	78,6
813 René-Lévesque, CS	70,0	76,9	82,3	78,5	85,9	66,2	74,8	77,1	71,1	83,7	72,2	77,9	71,2	84,5	70,4	64,2	77,4
882 Eastern Shores, CS <sup>5</sup>	76,4	86,5	87,6	86,5	89,2	71,3	76,3	78,8	76,2	81,6	66,7	74,7	61,8	85,4	70,7	54,3	83,0
Région 12 - Chaudière - Appalaches	68,4	76,3	80,3	74,5	86,6	68,6	76,5	79,9	73,5	86,7	69,9	76,5	69,6	84,0	68,4	60,0	77,3
821 Côte-du-Sud, CS de la	67,1	75,4	79,8	72,3	88,2	66,0	72,5	76,4	70,0	83,3	71,5	76,6	70,0	83,9	65,0	59,6	71,8
822 Appalaches, CS des	60,7	69,4	73,4	69,0	77,7	60,1	69,2	74,4	68,5	80,6	61,7	69,7	64,0	76,1	60,7	47,9	74,4
823 Beauce-Etchemin, CS de la	70,4	77,5	81,9	76,1	88,1	70,8	77,9	81,4	75,6	87,6	71,8	77,3	69,3	85,5	73,6	66,3	81,0
824 Navigateurs, CS des	69,6	77,5	81,2	75,6	87,3	69,9	79,0	81,6	74,5	89,1	69,8	77,9	71,6	85,1	67,1	57,7	76,9
Région 13 - Laval	65,7	75,8	80,0	75,8	84,5	68,2	78,1	82,3	76,8	88,3	71,3	79,5	75,0	84,9	71,4	67,0	76,4
831 Laval, CS de	60,5	72,8	78,2	74,0	82,7	63,4	74,8	80,0	73,6	87,0	67,0	76,3	72,5	81,0	67,1	62,4	72,5
885 Sir-Wilfrid-Laurier, CS <sup>5</sup>	77,6	82,6	84,2	80,1	88,2	79,3	85,8	87,7	84,4	91,0	81,1	87,0	81,2	93,0	81,3	77,8	85,3
Région 14 - Lanaudière	63,7	72,8	75,2	68,9	81,9	63,9	72,0	74,9	68,4	82,0	66,7	72,6	67,4	78,1	66,7	58,1	75,4
841 Affluents, CS des	69,3	78,6	80,8	75,4	86,6	71,5	78,9	81,1	75,6	87,4	73,3	78,7	74,4	83,3	72,5	64,1	81,2
842 Samares, CS des	54,2	63,2	65,7	57,7	74,2	51,1	60,5	64,6	55,7	73,7	54,7	61,6	54,9	68,7	56,5	46,9	65,6

	sı	Coho	rte de 2 qu'en 20			s	Coho uivie jus	rte de 2 qu'en 2		)	1		de 2013 en 2018-:	2019	Cohe suivie jus	orte de 20 squ'en 20	• • •
	5 ans	6 ans		7 ans		5 ans	6 ans		7 ans		5 ans		6 ans			5 ans	
	Т	Т	Т	М	F	Т	Т	Т	М	F	Т	Т	М	F	Т	М	F
Région 15 - Laurentides	70,2	77,3	80,4	77,5	83,5	68,6	76,8	79,3	74,7	84,2	71,3	77,4	72,6	82,3	72,0	65,4	78,9
851 Seigneurie-des-Mille-Îles, CS de la	74,2	80,6	84,3	82,5	86,2	71,9	80,0	82,5	77,4	87,6	74,5	79,4	75,2	83,4	74,6	67,1	82,3
852 Rivière-du-Nord, CS de la	66,8	74,2	76,7	72,4	81,2	66,3	74,3	76,9	72,7	81,5	68,6	75,6	69,3	82,1	71,2	66,0	76,8
853 Laurentides, CS des	65,8	73,4	76,0	73,4	79,0	63,2	70,9	73,7	69,3	78,1	67,8	75,2	69,7	80,9	67,7	61,7	73,8
854 Pierre-Neveu, CS	61,7	72,1	74,5	67,6	80,8	66,2	75,7	78,8	75,4	82,7	64,4	75,3	73,8	77,0	64,0	57,2	71,6
Dánian 40. Mantánánia	00.4	74.0	77.0	70.0	00.0	66.6	740	77.4	74.0	00.0	00.4	740		04.0		04.5	75.0
Région 16 - Montérégie	66,1	74,3	77,6	72,6	82,8	66,2	74,3	77,1	71,2	83,0	68,4	74,9	69	81,3		61,5	75,2
861 Sorel-Tracy, CS de	54,0	63,1	66,6	62,2	71,0	52,8	63,7	67,3	61,2	73,4	52,1	61,5	52,9	69,7	59,3	55,3	63,1
862 Saint-Hyacinthe, CS de	60,8	69,7	73,4	69,4	77,5	63,4	69,9	73,4	68,2	79,5	63,8	68,5	64,0	73,0	64,2	59,8	69,3
863 Hautes-Rivières, CS des	63,2	70,2	74,6	70,1	79,2	60,6	69,1	71,3	63,8	78,6	61,6	66,4	60,7	72,5		53,5	67,7
864 Marie-Victorin, CS	57,5	68,6	72,7	66,0	79,6	58,6	69,3	73,9	69,6	78,1	63,1	71,6	63,2	80,3	65,0	59,7	70,3
865 Patriotes, CS des	74,3	80,6	83,1	79,8	86,7	74,7	81,1	83,7	79,5	87,9	76,3	80,8	75,3	87,3	75,6	68,2	83,2
866 Val-des-Cerfs, CS du	67,4	75,3	77,3	71,3	83,2	65,3	71,7	73,9	69,4	78,8	69,3	77,0	70,9	83,9	61,8	53,0	70,8
867 Grandes-Seigneuries, CS des	68,4	75,8	79,5	73,4	86,2	69,3	77,0	80,0	72,0	87,9	72,1	79,3	74,5	84,2	71,9	64,5	79,9
868 Vallée-des-Tisserands, CS de la	62,9	71,2	74,7	71,8	77,8	58,5	67,9	70,2	61,3	79,0	57,2	64,3	55,7	73,4	58,6	52,4	65,2
869 Trois-Lacs, CS des	71,5	80,3	83,1	76,2	90,2	71,3	79,7	81,8	76,1	87,0	75,3	81,3	75,8	87,0	73,8	64,6	82,7
884 Riverside, CS	76,4	82,8	85,0	82,8	87,1	78,8	84,7	86,2	79,9	92,1	81,7	88,5	86,7	90,6	83,1	78,4	88,0
889 New Frontiers, CS	69,4	77,7	80,6	74,1	87,5	67,7	76,5	77,9	70,9	86,8	66,0	72,8	65,2	81,6	63,8	58,1	72,4
Région 17 - Centre-du-Québec	67,5	75,3	78,8	72,7	84,6	69,5	77,0	79,5	75,8	83,5	69,7	76,8	70,8	82,8	68,9	59,9	78,0
871 Riveraine, CS de la	61.3	69,8	77,5	74,3	80,8	57,5	66,5	71,7	67.9	77,5	57.7	67.3	63,1	71,6		56,7	66,9
872 Bois-Francs, CS des	- ,-	-	,	,	88,2	l '	,	85.3	,	90,5	_ ′	82,1	,	87,2	76,4	66,7	•
•	73,5	80,8	83,1	77,6	,	76,2	83,0	•	80,6	79,4	76,0	,	77,2		,	•	85,7
873 Chênes, CS des	63,9	71,9	74,9	66,8	82,4	67,7	75,2	77,0	74,4	79,4	68,1	75,2	67,1	82,5	63,8	54,6	73,8

- 1 Le calcul de la diplomation et de la qualification prend en considération les sorties dues à l'émigration hors du Québec. Ces sorties sont estimées à partir d'observations faites au primaire. À partir de données nouvellement disponibles, les retours aux études d'élèves ayant interrompu leurs études durant au moins une année sont considérés dans l'estimation des sorties.
- 2 La diplomation et la qualification par région administrative correspondent à la somme pondérée de la diplomation des commissions scolaires mentionnées dans la région. Seules la diplomation et la qualification du réseau public sont considérées.
- 3 La diplomation et la qualification par commission scolaire sont calculées selon l'école de fréquentation de l'élève au moment de sa première inscription en 1<sup>re</sup> secondaire.
- 4 Le taux d'ensemble inclut les écoles privées et les écoles gouvernementales. Il convient de noter que la métho de utilisée applicable aux commissions scolaires ne peut être appliquée à chacun des établissements privés en raison de leur taille restreinte, qui rendrait les résultats peu significatifs.
- 5 Le territoire de ces commissions scolaires s'étend dans plus d'une région administrative. La diplomation et la qualification de ces commissions scolaires sont entièrement comprises dans la région administrative où elles sont mentionnées.

#### Légende:

T:Total

M: Masculin

F: Féminin

..: « Parce qu'ils suivent une partie de leur formation uniquement en inuktitut au cours des premières années de leur scolarisation, les élèves de la commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq font, depuis l'année scolaire 2006-2007, une année supplémentaire au secondaire. Ce changement a entraîné un enjeu dans la déclaration des élèves pour la cohorte de 2006 et les suivantes. Cela explique l'absence de données pour les diplômes ou les qualifications de cette commission scolaire. Les taux présentés pour la commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq dans les éditions précédentes exigent aussi de la prudence quant à l'utilisation des données pour les cohortes de 2006 à 2011. »

Source: MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire, avril 2020.

Tableau 2

Diplomation et qualification après 7 ans, retard à l'entrée au secondaire et proportion d'élèves inscrits au réseau privé, par région administrative<sup>1</sup>, par commission scolaire<sup>2</sup> et par sexe, cohortes 2011 et 2012

	D	Diplomation aprè		après	7 ans	<b>S</b>	Retar	d à l'e	entrée	e au se	cond	laire	Prop			ves ir privé	scrit	s au
	suivi	rte de : e jusqu 17-201	ı'en	suivi	rte de e jusqı 118-201	u'en	suivi	rte de 2 e jusqu 17-2018	'en	suivi	rte de 2 e jusqu 18-2019	ı'en	suivi	rte de 2 e jusqu 17-2018	ı'en	suivi	rte de 2 e jusqu 18-2019	ı'en
	Т	М	F	Т	М	F	Т	М	F	Т	М	F	Т	М	F	Т	М	F
Ensemble du Québec 3	81,8	77,6	86,1	81,7	77,3	86,4	11,3	13,2	9,3	11,7	13,7	9,7	22,9	22,1	23,8	22,9	22,2	23,7
Région 01 - Bas-Saint-Laurent	81,0	77,9	84,3	78,1	72,3	84,8	16,4	20,5	12,1	15,2	18,6	11,3	7,7	8,3	7,2	7,4	7,4	7,3
711 Monts-et-Marées, CS des	76,2	73,6	79,0	74,6	67,0	82,6	24,3	33,9	14,4	19,7	24,6	14,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
712 Phares, CS des	82,2	79,5	84,9	76,1	66,1	87,7	15,7	18,3	13,0	17,5	21,3	13,2	0,2	0,3	0,0	0,1	0,0	0,3
713 Fleuve-et-des-Lacs, CS du	81,2	79,3	82,9	85,8	84,2	87,8	13,0	16,2	10,0	9,0	11,1	6,4	0,8	0,9	0,8	1,1	0,7	1,6
714 Kamouraska - Rivière-du-Loup, CS de	83,5	78,3	89,3	79,3	78,7	80,0	13,4	15,9	10,6	12,7	15,5	9,4	26,2	26,7	25,6	24,6	25,1	24,1
Région 02 - Saguenay - Lac-Saint-Jean	79,6	73,4	85,9	80,8	75,7	86,5	7,1	9,1	4,9	7,4	8,6	6,2	9,4	10,3	8,6	9,3	9,9	8,8
721 Pays-des-Bleuets, CS du	79,2	76,1	82,6	79,6	73,3	84,9	3,9	5,1	2,7	5,0	5,4	4,6	9,1	9,0	9,3	11,4	14,5	8,4
722 Lac-Saint-Jean, CS du	79,1	70,4	87,7	74,6	67,6	82,5	10,0	13,6	6,3	9,8	10,9	8,6	14,7	16,0	13,4	13,6	15,1	11,8
723 Rives-du-Saguenay, CS des	80,3	74,9	85,9	84,2	80,0	89,3	3,9	5,6	2,3	5,5	6,7	4,0	9,0	9,0	9,0	8,9	7,6	10,3
724 De La Jonquière, CS	79,4	71,4	87,2	82,1	77,4	87,4	11,7	14,0	9,3	10,5	12,0	8,8	5,7	8,3	3,1	4,6	5,0	4,2
Région 03 - Capitale-Nationale	78,6	73,5	83,8	78,5	75,2	82,0	12,5	14,4	10,5	13,0	14,4	11,6	26,1	25,9	26,2	26,0	25,3	26,7
731 Charlevoix, CS de	80,4	73,7	86,5	83,0	77,9	87,7	7,2	10,2	4,6	12,2	17,0	7,8	3,6	3,4	3,8	1,8	1,9	1,7
732 Capitale, CS de la	71,0	65,7	76,9	73,5	70,4	76,6	16,1	19,0	13,0	15,4	16,4	14,4	29,0	27,1	31,0	28,7	29,0	28,3
733 Découvreurs, CS des	89,0	85,2	93,0	87,3	84,5	90,4	9,1	9,3	8,8	9,6	9,6	9,6	41,5	42,2	40,6	37,5	36,7	38,4
734 Premières-Seigneuries, CS des	77,6	71,8	83,3	75,3	71,6	79,4	11,6	12,8	10,3	12,6	14,5	10,7	23,7	24,2	23,3	27,3	24,7	30,0
735 Portneuf, CS de	79,0	76,3	81,5	78,9	72,8	85,1	13,8	17,8	10,2	12,6	17,5	7,2	8,7	6,5	10,7	6,8	10,0	3,3
881 Central Québec, CS <sup>4</sup>	89,9	85,6	94,1	91,1	90,8	91,3	12,0	15,3	8,8	14,0	13,3	14,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Région 04 - Mauricie	76,2	70,2	82,3	77,7	74,3	81,7	14,1	16,8	11,4	16,2	19,0	13,2	20,5	20,2	20,8	19,1	15,6	22,7
741 Chemin-du-Roy, CS du	76,2	69,8	83,2	78,3	75,1	82,2	13,0	16,3	9,6	14,0	16,9	10,8	24,9	23,2	26,8	24,2	19,5	29,2
742 Énergie, CS de l'	76,2	71,1	80,8	76,8	72,9	80,8	16,3	17,8	14,8	20,6	23,4	17,6	11,7	14,2	9,3	9,0	7,6	10,4
Région 05 - Estrie	78,2	74,7	82,0	77,3	72,4	82,9	12,1	13,6	10,5	12,9	14,9	10.8	26,0	25,6	26,5	24,8	23,3	26,4
751 Hauts-Cantons, CS des	77,9	73,1	83,6	78,9	72,2	86,7	18,9	21,8	15,7	19,0	22,6	14,8	16,5	13,9	19,5	12,1	12,4	11,7
752 Région-de-Sherbrooke, CS de la	80.0	78,0	82,1	78,7	74,7	83,8	11,1	12,5	9,5	12,5	13,8	11,0	36,8	36,9	36,7	35,0	31,5	39,1
753 Sommets, CS des	77,9	73,5	82,3	75,2	68,9	81,3	9,3	9,8	8,9	9,3	11,1	7,6	21,0	21,5	20,6	21,1	21,1	21,2
883 Eastern Townships, CS <sup>4</sup>	74,5	69,7	79,8	74,2	69,8	78,5	12,2	13,0	11,3	13,2	15,9	10,6	3,0	3,0	2,9	1,6	2,7	0,5

	suivi	suivie jusqu'en 2017-2018		suivi	rte de : e jusqu 18-201	ı'en	suivi	rte de 2 e jusqu 17-2018	ı'en	suivi	rte de 2 e jusqu 18-2019	'en	suivie	te de 2 e jusqu 17-2018	'en	suivi	rte de 2 e jusqu 18-2019	ı'en
	Т	М	F	Т	М	F	Т	М	F	Т	М	F	Т	М	F	Т	М	F
				r														
Région 06 - Montréal	82,3	78,5	86,2	82,8	78,7	87,2	10,9	12,2	9,6	10,4	11,7	9,1	30,6	29,4	31,9	31,3	30,2	32,4
761 Pointe-de-l'Île, CS de la	77,4	71,6	83,5	76,7	71,5	82,1	15,3	16,9	13,7	15,7	17,7	13,7	25,6	24,3	27,0	26,2	26,0	26,3
762 Montréal, CS de	74,4	69,3	79,6	76,6	70,9	82,4	15,5	17,3	13,6	13,4	14,7	12,2	30,5	29,6	31,5	30,5	30,0	31,0
763 Marguerite-Bourgeoys, CS	87,8	85,6	90,3	88,8	85,6	92,4	8,3	8,8	7,8	8,1	9,3	7,0	40,0	37,1	42,8	41,8	39,9	43,8
887 English-Montréal, CS	92,4	90,1	94,8	92,5	90,6	94,8	5,0	6,2	3,7	5,8	7,7	3,6	32,1	31,8	32,5	33,5	31,5	35,7
888 Lester-BPearson, CS <sup>4</sup>	89,5	87,4	91,6	88,2	84,4	92,6	4,5	5,8	3,0	4,6	5,6	3,4	17,6	18,3	16,8	17,6	17,2	18,0
Région 07 - Outaouais	75,6	70,1	81,8	74,3	68,9	80,5	14,7	16,9	12,4	16,2	18,8	13,4	16,6	13,6	19,8	16,7	13,3	20,3
771 Draveurs, CS des	76,1	69,5	83,6	72,7	66,0	79,9	12,5	14,8	10,2	16,6	17,5	15,8	16,4	13,5	19,5	15,4	11,6	19,2
772 Portages-de-l'Outaouais, CS des	77,7	73,5	82,4	75,6	69,6	82,6	18,0	19,4	16,7	18,2	23,4	12,9	28,9	25,0	32,9	31,5	25,8	37,2
773 Cœurs-des-Vallées, CS au	71,3	66,4	76,1	72,1	68,4	76,1	13,5	14,7	12,5	14,2	15,9	12,2	11,1	7,1	14,7	11,5	11,6	11,4
774 Hauts-Bois-de-l'Outaouais, CS des	68,8	64,3	73,9	62,3	53,3	71,6	26,4	32,6	19,3	26,8	32,0	21,5	0,4	0,0	0,9	0,4	0,0	0,8
886 Western Québec, CS <sup>4</sup>	78,7	71,7	86,8	84,9	82,1	88,5	7,6	10,8	3,8	7,6	10,1	4,4	0,4	0,4	0,4	0,2	0,3	0,0
		·			•									·				
Région 08 - Abitibi-Témiscamingue	75,5	70,1	81,4	73,4	69,5	77,5	9,9	13,4	6,1	9,7	12,1	7,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,3
781 Lac-Témiscamingue, CS du	75,9	70,0	81,7	78,1	69,3	88,7	12,2	13,7	10,8	17,8	23,8	10,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
782 Rouyn-Noranda, CS de	76,9	71,2	82,7	76,2	73,0	79,7	3,8	5,5	2,1	4,1	4,6	3,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
783 Harricana, CS	73,9	69,0	79,7	72,1	74,8	69,2	16,8	21,2	11,6	15,8	20,3	11,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,8
784 Or-et-des-Bois, CS de l'	76,9	73,0	80,9	68,8	64,3	73,4	3,6	5,2	2,0	5,2	6,5	3,8	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,5
785 Lac-Abitibi, CS du	72,5	64,0	81,7	75,6	66,7	85,1	22,0	31,6	11,5	17,6	21,2	13,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dámian 00. Côta Naud	74.6	74.0	77.0	70.7	67.4	70.5	40.4	40.0	0.0	42.2	40.0	40.0	40.0	40.4	0.5	7.0	40.4	<b>5</b> 0
Région 09 - Côte-Nord	74,6	71,8	77,2	72,7	67,1	78,5	10,4	10,8	9,9	13,3	16,2	10,3	10,8	13,1	8,5	7,9	10,4	5,3
689 Littoral, CS du 791 Estuaire, CS de l'	88,0	84,0 70,1	92,0	80,0	69,6	90,9 77,4	5,9 8,3	8,0	3,8	17,8	26,1	9,1	2,0 9,6	0,0	3,8	0,0 9,0	0,0	0,0
791 Estuaire, CS de 1 792 Fer, CS du	73,8	70,1	76,7	70,5	63,8		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	8,4 12,6	8,3	10,2 14,9	14,0	6,3	· ·	14,0 15,6	5,9	9,0	8,9	9,1 3,0
792 Fei, CS du 793 Moyenne-Côte-Nord, CS de la	74,1 69,4	71,3 73,9	77,5 65,4	74,4 69,6	71,8 52,2	77,3 81,8	12,6	17,4	12,7 11,5	19,3	15,9 26,1	13,6 14,7	14,8 0,0	0,0	13,9 0,0	0,0	14,0 0,0	0,0
793 Moyerine-Cote-Nord, C3 de la	09,4	73,9	05,4	69,6	52,2	01,0	14,3	17,4	11,5	19,3	20,1	14,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Région 10 - Nord-du-Québec	36,9	32,3	41,2	34,6	30,7	38,4	22,2	28,8	15,9	24,5	27,2	21,9	0,2	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0
759 Crie, CS	31,8	28,2	35,4	34,2	34,5	33,8	28,3	33,6	22,8	29,4	32,5	26,1	0,4	0,0	0,7	0,0	0,0	0,0
769 Kativik Ilisarniliriniq, CS																		
801 Baie-James, CS de la	77,9	78,2	77,6	72,0	64,2	78,5	6,1	9,1	3,9	9,3	9,4	9,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Région 11 - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	82,5	79,5	85,8	77,6	72,7	82,5	19,3	23,3	14,8	19,4	22,6	16,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
811 Îles, CS des	87,2	81,6	94,6	81,4	77,8	84,6	18,6	26,5	8,1	18,6	26,7	11,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
812 Chic-Chocs, CS des	79,2	77,3	81,4	76,4	72,3	80,3	22,9	25,0	20,4	24,0	25,2	22,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
813 René-Lévesque, CS	82,3	78,5	85,9	77,1	71,1	83,7	17,8	21,3	14,4	17,7	22,2	12,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
882 Eastern Shores, CS <sup>4</sup>	87,6	86,5	89,2	78,8	76,2	81,6	16,7	23,2	7,5	14,3	13,6	15,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Région 12 - Chaudières-Appalaches	80,3	74,5	86,6	79,9	73,5	86,7	14,9	18,4	11,2	15,2	18,8	11,4	19,7	18,6	20,9	18,3	17,1	19,6
821 Côte-du-Sud, CS de la	79,8	72,3	88,2	76,4	70,0	83,3	19,2	24,1	13,8	22,8	26,5	18,9	17,3	17,5	17,2	16,0	14,8	17,3
822 Appalaches, CS des	73,4	69,0	77,7	74,4	68,5	80,6	20,8	21,8	19,8	25,6	32,8	17,8	1,4	1,7	1,1	3,5	5,1	1,8
823 Beauce-Etchemin, CS de la	81,9	76,1	88,1	81,4	75,6	87,6	14,9	18,3	11,4	12,7	17,2	8,1	7,8	5,9	9,8	6,8	5,6	8,1
824 Navigateurs, CS des	81,2	75,6	87,3	81,6	74,5	89,1	12,1	15,7	8,4	12,1	14,4	9,9	32,2	30,8	33,8	29,8	28,2	31,4
•															•			

	suivi	rte de 2 e jusqu 17-2018	ı'en	suivi	rte de : e jusqu 118-201	ı'en	suivi	rte de 2 e jusqu 17-2018	ı'en	suivi	rte de 2 e jusqu 18-2019	'en	suivi	rte de 2 e jusqu 17-2018	'en	suivi	rte de 2 e jusqu 18-2019	ı'en
	Т	М	F	Т	М	F	Т	М	F	T	М	F	T	М	F	T	М	F
Région 13 - Laval	80,0	75,8	84,5	82,3	76,8	88,3	5,6	6,5	4,7	6,0	6,8	5,2	28,7	26,7	30,7	30,5	30,1	30,9
831 Laval. CS de	78.2	74.0	82,7	80.0	73,6	87,0	6.1	6,6	5,5	6.7	7,4	5,9	34.9	32,4	37,5	37,0	36,3	37,8
885 Sir-Wilfrid-Laurier, CS <sup>4</sup>	84,2	80,1	88,2	87,7	84,4	91,0	4,0	6,0	2,2	3,9	4,9	2,8	8,9	8,1	9,8	8,7	8,6	8,8
oos on-winne-Laurier, oo	04,2	00,1	00,2	07,7	04,4	31,0	4,0	0,0	۷,۷	3,3	4,3	2,0	0,3	0,1	3,0	0,1	0,0	0,0
Région 14 - Lanaudière	75,2	68,9	81,9	74,9	68,4	82,0	10,7	12,8	8,6	11,5	14,3	8,6	20,8	19,7	22,0	20,3	18,8	21,9
841 Affluents, CS des	80,8	75,4	86,6	81,1	75,6	87,4	8,0	9,7	6,2	8,8	11,1	6,2	20,0	19,2	20,8	18,8	17,2	20,6
842 Samares, CS des	65,7	57,7	74,2	64,6	55,7	73,7	15,1	17,8	12,4	15,9	19,6	12,2	22,2	20,5	23,9	22,7	21,4	23,9
B1 : 45 :			20.5			24.0							40.7	45.5	47.0	40.5		4- 4
Région 15 - Laurentides	80,4	77,5	83,5	79,3	74,7	84,2	6,5	7,3	5,7	7,6	8,4	6,8	16,7	15,5	17,9	16,5	15,7	17,4
851 Seigneurie-des-Mille-Îles, CS de la	84,3	82,5	86,2	82,5	77,4	87,6	5,1	5,4	4,8	6,5	6,9	6,0	22,6	21,2	24,1	22,5	22,3	22,7
852 Rivière-du-Nord, CS de la	76,7	72,4	81,2	76,9	72,7	81,5	5,7	7,4	4,1	6,8	8,0	5,7	10,5	9,9	11,1	10,7	8,9	12,7
853 Laurentides, CS des 854 Pierre-Neveu, CS	76,0	73,4	79,0	73,7	69,3	78,1 82,7	10,8	11,7 18,3	9,9 15,3	12,6	14,5	10,6 10,7	10,2 0,3	7,6 0,0	13,1	11,7	11,1	12,3
854 Merre-Neveu, CS	74,5	67,6	80,8	78,8	75,4	82,7	16,7	18,3	15,3	11,1	11,4	10,7	0,3	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0
Région 16 - Montérégie	77,6	72,6	82,8	77,1	71,2	83,0	11,0	13,0	9,0	12,1	14,1	10,1	26,1	25,7	26,5	25,8	26,4	25,2
861 Sorel-Tracy, CS de	66,6	62,2	71,0	67,3	61,2	73,4	16,2	17,1	15,2	18,4	23,2	13,5	11,0	10,5	11,4	13,8	14,0	13,5
862 Saint-Hyacinthe, CS de	73,4	69,4	77,5	73,4	68,2	79,5	21,3	24,8	17,6	23,1	25,4	20,5	23,1	22,0	24,2	24,0	22,3	25,9
863 Hautes-Rivières, CS des	74,6	70,1	79,2	71,3	63,8	78,6	13,4	16,4	10,6	15,4	17,1	13,8	20,8	18,3	23,1	21,5	23,4	19,6
864 Marie-Victorin, CS	72,7	66,0	79,6	73,9	69,6	78,1	9,9	11,5	8,2	11,3	13,1	9,5	31,9	32,1	31,7	32,7	33,0	32,3
865 Patriotes, CS des	83,1	79,8	86,7	83,7	79,5	87,9	5,7	6,3	5,1	6,2	7,5	4,8	36,9	36,1	37,8	36,0	36,7	35,2
866 Val-des-Cerfs, CS du	77,3	71,3	83,2	73,9	69,4	78,8	11,6	14,2	9,0	13,3	14,8	11,7	19,7	20,3	19,1	20,4	20,7	20,0
867 Grandes-Seigneuries, CS des	79,5	73,4	86,2	80,0	72,0	87,9	10,2	12,5	7,6	10,6	13,1	8,0	31,9	31,6	32,3	30,7	33,2	28,0
868 Vallée-des-Tisserands, CS de la	74,7	71,8	77,8	70,2	61,3	79,0	15,5	19,8	11,2	17,9	21,0	14,9	3,8	3,2	4,5	4,4	3,6	5,2
869 Trois-Lacs, CS des	83,1	76,2	90,2	81,8	76,1	87,0	15,3	18,4	12,1	16,2	18,8	13,8	28,0	27,6	28,4	24,5	25,0	24,0
884 Riverside, CS	85,0	82,8	87,1	86,2	79,9	92,1	5,7	6,3	5,1	4,7	5,7	3,7	2,5	1,9	3,0	2,5	3,0	2,0
889 New Frontiers, CS	80,6	74,1	87,5	77,9	70,9	86,8	6,6	6,1	7,0	6,7	8,6	4,6	7,7	7,2	8,2	7,1	2,9	11,9
Région 17 - Centre-du-Québec	78,8	72,7	84,6	79,5	75,8	83,5	17,8	20,7	14,9	16,4	20,5	11,9	15,4	17,5	13,3	15,2	15,9	14,5
871 Riveraine, CS de la	77,5	74,3	80,8	71.7	67,9	77,5	17,0	19,0	15,0	16,7	20,5	11,4	14,6	15,2	14,0	14,8	12,3	18,4
872 Bois-Francs, CS des	83,1	77,6	88,2	85,3	80,6	90,5	14,9	17,5	12,2	13,3	17,2	8,6	13,7	16,5	10,8	14,3	14,9	13,6
873 Chênes, CS de	74,9	66.8	82,4	77,0	74,4	79,4	21,0	24,7	17,4	19,2	23,9	14,8	17,4	19,4	15,4	16,2	18,5	14,0
	,0	55,5	<del>о</del> _, ,	,5	, .	, .		,.	,.	, _		,	, .	, .	, .	, _	. 0,0	,

- 1 Les données par région administrative correspondent à la somme pondérée des données des commissions scolaires mentionnées dans la région. Seules les données du réseau public sont considérées.
- 2 Les données par commission scolaire sont calculées selon l'école de fréquentation de l'élève.
- 3 Les données pour l'ensemble du Québec concernent les réseaux public et privé.
- 4 Le territoire de ces commissions scolaires s'étend dans plus d'une région administrative. Les données de ces commissions scolaires sont entièrement comprises dans la région administrative où elles sont mentionnées.

#### Légende :

T:Total

M:Masculin

F:Féminin

<sup>... «</sup> Parce qu'ils suivent une partie de leur formation uniquement en inuktitut au cours des premières années de leur scolarisation, les élèves de la commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq font, depuis l'année scolaire 2006-2007, une année supplémentaire au secondaire. Ce changement a entraîné un enjeu dans la déclaration des élèves pour la cohorte de 2006 et les suivantes. Cela explique l'absence de données pour les diplômes ou les qualifications de cette commission scolaire. Les taux présentés pour la commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq dans les éditions précédentes exigent aussi de la prudence quant à l'utilisation des données pour les cohortes de 2006 à 2011. »

Tableau 3

Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire selon la durée des études, le sexe et l'âge à l'entrée au secondaire, par réseau

	Âge à l'entrée au secondaire		suiv	horte 2 ie jusq 017-201	u'en			suiv	norte 20 ie jusqı 018-201	u'en		5	suivie j	te 2013 usqu'en -2019	l	suiv	norte 20 ie jusqı 018-201	u'en
	(au 30 septembre)	5 ans	6 ans		7 ans		5 ans	6 ans		7 ans		5 ans		6 ans			5 ans	
		Т	T	T	М	F	Т	Т	Т	М	F	Т	T	М	F	Т	М	F
	12 ans ou moins	74,7	82,2	85,1	81,2	89,0	75,5	82,8	85,3	81,2	89,5	76,7	83,1	78,4	87,7	76,9	70,6	83,2
Ensemble du Québec	13 ans ou plus	39,8	49,7	55,1	53,5	57,3	39,2	49,7	54,4	52,4	57,4	42,0	51,1	49,3	53,8	41,4	39,7	43,7
	Total	70,8	78,6	81,8	77,6	86,1	71,3	78,9	81,7	77,3	86,4	72,7	79,4	74,5	84,5	72,8	66,5	79,4
	12 ans ou moins	69,7	78,6	82,2	77,7	86,7	70,6	79,2	82,3	77,6	87,2	72,4	79,8	74,4	85,2	72,7	65,6	79,9
Réseau public	13 ans ou plus	38,9	48,9	54,4	53,2	56,2	37,8	48,2	53,0	51,1	55,9	41,0	50,1	48,4	52,5	40,3	38,9	42,4
	Total	65,7	74,8	78,6	74,0	83,5	66,1	75,0	78,4	73,4	83,6	68,2	75,8	70,5	81,6	68,3	61,5	75,6
	12 ans ou moins	90,2	93,4	94,3	92,5	96,0	90,7	93,9	94,7	92,6	96,7	90,6	93,5	91,5	95,4	90,6	87,2	93,7
Réseau privé	13 ans ou plus	50,7	61,9	65,9	61,8	71,7	55,4	67,8	70,8	67,3	76,0	54,7	65,2	60,8	72,4	54,9	50,7	61,2
	Total	88,3	91,9	92,9	90,7	95,0	89,0	92,7	93,6	91,2	95,9	88,9	92,2	89,7	94,6	88,8	85,0	92,5

Source: MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire, avril 2020.

Tableau 4

Taux de diplomation et de qualification des EHDAA et des élèves ordinaires, pour les cohortes 2004 à 2012 après 5 et 7 ans pour le réseau public

	Cohorte suivie jus 2010-2	squ'en	Cohorte suivie ju 2011-	ısqu'en	Cohort suivie ju 2012-	ısqu'en	Cohort suivie ju 2013-	ısqu'en	Cohort suivie ju 2014-	squ'en	Cohort suivie ju 2015-	•		te 2010 usqu'en -2017	Cohort suivie ju 2017-	ısqu'en	suivie ju	te 2012 usqu'en -2019
	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans
Réseau public	55,6	69,3	57,5	71,0	58,3	71,9	59,5	73,8	60,1	74,9	61,7	76,5	63,6	77,7	65,7	78,6	66,1	78,4
Élèves ordinaires	63,5	77,2	65,8	78,7	67,4	79,9	68,0	81,0	69,0	82,4	71,0	83,8	73,6	85,6	76,1	86,4	76,5	86,2
Total EHDAA	18,2	33,4	22,3	38,2	24,8	41,8	26,5	45,0	28,8	48,3	31,0	51,8	33,1	53,7	36,4	56,2	36,8	56,1
Élèves en difficulté	18,3	34,0	22,4	38,5	25,5	42,6	27,1	45,7	29,3	49,2	32,1	53,2	34,3	55,1	37,8	57,6	38,6	57,9
Élèves handicapés	17,3	28,2	21,2	35,4	19,5	36,1	22,4	40,5	24,9	42,4	24,1	42,7	25,7	45,1	28,8	48,0	27,2	46,2

Source: MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire, avril 2020.

Tableau 5

Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire selon la durée, le sexe et le statut d'immigration des élèves, par réseau

	Statut des élèves	suiv	horte 2 /ie jusq 2014-201	u'en	suiv	horte 2 /ie jusq 2015-201	u'en	suiv	horte 2 rie jusq 016-201	u'en	suiv	horte 2 rie jusq 017-201	u'en	suiv	horte 20 vie jusqu 2018-201	u'en
	(immigration)		7 ans			7 ans			7 ans			7 ans			7 ans	
		Т	М	F	Т	М	F	Т	М	F	Т	M	F	Т	M	F
	Immigrants de première génération	75,0	69,7	79,9	76,4	72,7	79,7	78,2	73,6	82,5	78,3	73,9	82,7	79,8	75,5	84,0
	Immigrants de deuxième génération	84,0	79,5	88,6	84,3	81,3	87,5	85,0	80,8	89,3	85,1	81,4	88,9	86,6	82,5	90,9
Ensemble du Québec	Non-immigrants	78,8	73,8	84,0	80,3	75,8	85,0	80,7	76,1	85,5	81,7	77,4	86,1	81,1	76,6	85,8
	Indéterminés	76,1	70,9	81,4	75,9	71,1	80,7	78,3	74,4	82,4	77,5	72,7	82,6	77,3	70,3	85,8
	Total	78,8	73,8	83,9	80,1	75,8	84,4	80,9	76,4	85,6	81,8	77,6	86,1	81,7	77,3	86,4
	Immigrants de première génération	73,0	67,5	78,2	74,8	71,3	78,1	77,4	72,4	82,3	77,6	72,9	82,2	78,4	74,3	82,7
	Immigrants de deuxième génération	81,5	76,6	87,0	82,0	78,9	85,5	83,2	79,1	87,6	83,1	79,1	87,4	84,4	79,9	89,2
Réseau public	Non-immigrants	74,0	68,5	79,8	76,0	71,0	81,4	76,9	71,8	82,3	78,0	73,3	83,0	77,3	72,2	82,7
	Indéterminés	75,1	70,0	80,5	74,6	70,0	79,6	77,3	72,6	82,3	77,5	72,7	82,5	78,0	71,0	86,5
	Total	74,9	69,6	80,6	76,5	71,9	81,4	77,7	72,8	83,0	78,6	74,0	83,5	78,4	73,4	83,6
	Immigrants de première génération	81,8	78,0	84,5	81,6	78,0	84,3	80,7	77,5	83,2	80,8	77,3	84,1	84,1	79,8	87,7
	Immigrants de deuxième génération	90,5	88,2	92,7	90,6	88,8	92,2	89,2	84,9	93,2	88,9	86,2	91,2	90,9	87,7	94,1
Réseau privé	Non-immigrants	95,6	93,1	98,0	95,8	93,6	97,9	95,7	93,4	98,0	96,1	94,0	98,2	96,1	94,1	98,2
	Indéterminés	86,6	83,0	89,0	84,6	81,3	86,8	83,4	83,8	83,1	77,8	71,4	100,0	37,5	25,0	50,0
	Total	93,3	90,9	95,4	93,1	91,1	95,0	92,5	90,1	94,8	92,9	90,7	95,0	93,6	91,2	95,9

 $Source: \texttt{MEES}, \texttt{TSEP}, \texttt{DGSRG}, \texttt{DIS}, \textit{Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire}, \texttt{avril} \, 2020.$ 

Note:

<sup>-</sup> Les élèves immigrants de première génération sont des élèves qui sont nés à l'extérieur du Canada. Ceux de deuxième génération sont des élèves nés au Canada dont au moins un des parents est né à l'extérieur du Canada.

Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire selon l'indice de défavorisation de l'école, pour les cohortes de 2008 à 2012 après 5 et 7 ans pour le réseau public

Tableau 6

	Cohorte d suivie jus 2014-2	qu'en	Cohorte suivie ju 2015-	squ'en	Cohorte suivie ju 2016-	ısqu'en	Cohorte o suivie ju 2017-2	squ'en	Cohorte suivie ju 2018-	ısqu'en
	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans	5 ans	7 ans
Réseau public	60,1	74,9	61,7	76,5	63,6	77,7	65,7	78,6	66,1	78,4
Milieux favorisés	67,8	81,0	70,0	82,6	71,6	83,6	73,5	84,4	74,1	84,1
Milieux intermédiaires	61,7	75,6	63,3	77,4	65,0	78,5	66,9	79,0	66,9	78,7
Milieux défavorisés	51,6	69,0	52,7	70,3	55,0	71,8	57,7	73,2	58,6	73,5

Source: MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire, avril 2020.

#### Notes:

- Le milieu est défini par l'IMSE de l'école où l'élève s'est inscrit au 30 septembre du début de la cohorte.
- Les milieux favorisés incluent les écoles ayant un IMSE de rang décile 1, 2 ou 3.
- Les milieux intermédiaires incluent les écoles ayant un IMSE de rang décile 4, 5, 6 ou 7.
- Les milieux défavorisés incluent les écoles ayant un IMSE de rang décile 8, 9 ou 10.

EDUCATION.GOUV.QC.CA



# ANNEXE C





Le taux de sorties sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes

Méthodologie





#### Coordination et rédaction

Direction des indicateurs et des statistiques Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique Secteur des territoires, des statistiques et de l'enseignement privé

#### Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur 1035, rue De La Chevrotière, 21<sub>e</sub> étage Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095 Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté sur le site Web du Ministère : www.education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ISBN 978-2-550-86654-1 (PDF) Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

#### Table des matières

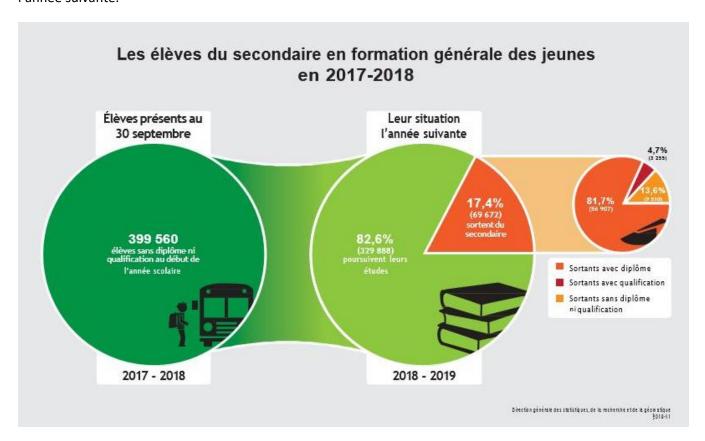
Le calcul du taux de sorties sans diplôme ni qualification
L'évolution du taux de sorties sans diplôme ni qualification depuis 1999
Les sorties sans diplôme ni qualification par classe
Le taux de sorties sans diplôme ni qualification selon certaines caractéristiques des élèves
Le taux de sorties sans diplôme ni qualification par commissions scolaires

### Le taux de sorties sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes (décrochage scolaire)

Depuis plusieurs années, le Ministère et ses partenaires du milieu scolaire consacrent des ressources humaines et financières pour favoriser la persévérance et la réussite scolaires des élèves, mais encore trop de jeunes interrompent leurs études secondaires, de façon temporaire ou définitive, sans avoir obtenu au préalable un diplôme ou une qualification. Dans le but de rendre compte de l'évolution de la situation, le Ministère diffuse chaque année le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification chez les élèves du secondaire de la formation générale des jeunes (FGJ). Ce document présente un résumé de la méthodologie utilisée pour le calcul du taux, l'évolution et la tendance depuis 1999-2000, certaines caractéristiques des élèves sortants sans diplôme ni qualification et, finalement, les taux selon le réseau d'enseignement et par commissions scolaires.

#### Le calcul du taux de sorties sans diplôme ni qualification

En résumé, le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification représente la part des élèves qui ont quitté le secondaire une année donnée, alors qu'ils n'avaient aucun diplôme ni aucune qualification, parmi l'ensemble des élèves sortants du secondaire en FGJ. Comme on peut le voir dans ce schéma, parmi 399 560 élèves du secondaire au début de l'année scolaire 2017-2018, près de 83 % étaient toujours inscrits dans le système scolaire québécois l'année suivante.



Ces élèves qui poursuivent leur cheminement scolaire ne font pas partie du calcul du taux de sorties sans diplôme ni qualification. Le groupe d'élèves à partir duquel le taux est calculé, désigné sous le terme « élèves sortants », ne concerne que ceux ayant obtenu un diplôme ou une qualification durant l'année scolaire, de même que ceux qui n'ont pas obtenu de diplôme, ni de qualification et qui étaient absents du système scolaire québécois durant toute l'année suivante. En 2017-2018, on compte 69 672 élèves sortants du secondaire, parmi lesquels on dénombre 9 510 élèves sans diplôme, ni qualification, et absents du système scolaire en 2018-2019. Le taux de sorties sans diplôme ni qualification représente donc la part d'élèves sortants sans diplôme ni qualification parmi l'ensemble des élèves sortants du secondaire, soit 13,6 % en 2017-2018.

Parmi les élèves sortants sans diplôme ni qualification, il est important de préciser que les données recueillies ne permettent pas d'isoler le phénomène du décrochage scolaire des autres causes de sorties comme l'émigration, la morbidité ou même la mortalité. C'est pourquoi le terme « sorties sans diplôme ni qualification » est plus général et plus approprié que le terme « décrochage scolaire ».

## L'évolution du taux de sorties sans diplôme ni qualification depuis 1999

Depuis 1999-2000, le taux a diminué de 8,3 points de pourcentage, passant de 21,9 % à 13,6 %. Cependant, cette diminution ne s'est amorcée que récemment, soit depuis 2007-2008 sous l'impulsion de l'introduction des voies de qualifications. Entre 2007-2008 et 2008-2009, le taux a connu une baisse de près de deux points de pourcentage, marquant ainsi une rupture avec les années précédentes. Depuis, le taux poursuit sa progression à la baisse de façon quasi constante, à l'exception des deux dernières années (2016-2017 et 2017-2018), alors que l'on dénote une hausse globale de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2015-2016.

## Les élèves sortants du secondaire à la FGJ incluent :

- 1) Les élèves qui obtiennent un diplôme durant l'année scolaire (DES, DEP, ASP et AEP);
- 2) Les élèves qui obtiennent une qualification durant l'année scolaire (CFER, ISPJ, AFP, CFMS, CFPT, CFISA, CEES);
- 3) Les élèves qui n'ont pas obtenu de diplôme ni de qualification durant l'année et sont absents du système scolaire l'année suivante, c'est-à-dire qu'on ne les retrouve ni en formation générale des jeunes, ni en formation générale des adultes, ni en formation professionnelle, ni au collégial. Cette catégorie comprend d'autres causes que le décrochage comme l'émigration, la mortalité et la morbidité.

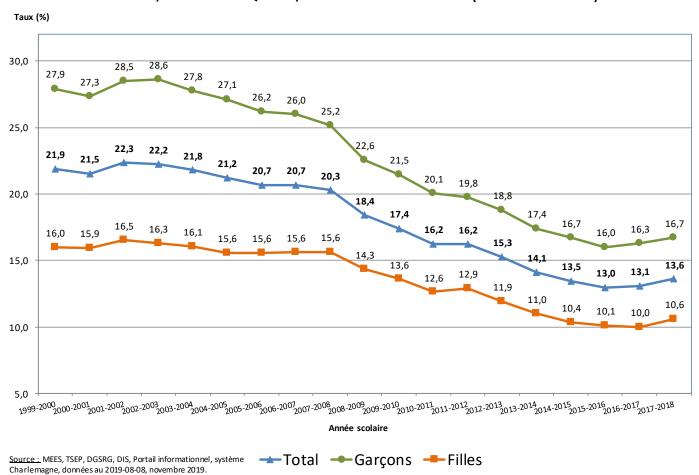
# Le décrochage scolaire est-il le complément du taux de diplomation et de qualification par cohorte après 7 ans?

Non. Le taux de sorties sans diplôme ni qualification est un taux annuel, c'est-à-dire qui se rapporte aux événements associés à une année scolaire donnée, et non à un groupe d'individus observé durant plusieurs années comme dans le cas du taux par cohorte. De plus, il est faux de conclure que ceux qui n'ont pas obtenu de diplôme ni de qualification après 7 ans sont des décrocheurs. En effet, une partie d'entre eux sont toujours inscrits dans le système scolaire québécois en formation générale des adultes, en formation professionnelle ou même au collégial (sous certaines conditions).

Il est vrai que les garçons ont toujours présenté des taux nettement plus élevés que ceux des filles, mais ils ont toutefois connu une nette amélioration durant cette période. Il est à noter que cette baisse a débuté en 2003-2004 et s'est intensifiée à partir de 2007-2008. Toutefois, les années scolaires 2016-2017 et 2017-2018 ont marqué un léger recul, alors que le taux est remonté de respectivement de 0,3 et de 0,4 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Chez les filles, contrairement aux garçons, le taux est demeuré relativement stable de 1999-2000 à 2007-2008 et la baisse n'a débuté que l'année suivante. Comme pour les garçons, le taux chez les filles a aussi quelque peu remonté en 2017-2018.

Cette évolution met en perspective une autre amélioration, soit la baisse de l'écart observé entre les garçons et les filles. Alors que cet écart était de 12 points de pourcentage en 1999-2000, il a diminué de moitié pour se situer à 6,1 points en 2017-2018.

### Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel) au secondaire à la FGJ, selon le sexe, ensemble du Québec, de 1999-2000 à 2017-2018 (données officielles)



### Les sorties sans diplôme ni qualification par classe

Les sorties sans diplôme ni qualification surviennent surtout au deuxième cycle du secondaire. Comme on peut le voir dans le tableau suivant, 75,7 % des élèves sortants sans diplôme ni qualification étaient inscrits au deuxième cycle du secondaire au 30 septembre 2017. On remarque également que 21,2 % des élèves sortants sans diplôme ni qualification étaient inscrits en cinquième secondaire. Il s'agit donc d'élèves qui ont interrompu leur parcours alors qu'ils étaient près de satisfaire aux exigences d'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Chez les filles sortantes sans diplôme ni qualification, 23,7 % étaient inscrites en cinquième secondaire comparativement à 19,6 % chez les garçons.

Répartition des sortants du secondaire sans diplôme ni qualification, inscrits en formation générale des jeunes, selon le cycle ou la classe et selon le sexe, ensemble du Québec, 2017-2018

-	Total		Garçoi	Garçons		Filles	
Classe:	N	%	N	%	N	%	
Premier cycle	2 311	24,3	1 333	23,1	978	26,1	
Deuxième cycle :	7 199	75,7	4 431	76,9	2 768	73,9	
3 <sup>e</sup> secondaire	1 816	19,1	1 132	19,6	684	18,3	
Deuxième cycle, AF 1	784	8,2	534	9,3	250	6,7	
4e secondaire	1 867	19,6	1 156	20,1	711	19,0	
Deuxième cycle, AF 2	455	4,8	310	5,4	145	3,9	
5 <sup>e</sup> secondaire	2 018	21,2	1 129	19,6	889	23,7	
Deuxième cycle, AF 3	259	2,7	170	2,9	89	2,4	
TOTAL	9 510	100,0	5 764	100,0	3 746	100,0	

Source : MEES, TSEP, DGSRG, DIS, système Charlemagne, compilation spéciale.

#### Notes:

Les élèves inscrits en 3e, 4e et 5e secondaire sont inscrits dans le parcours général.

Les élèves inscrits en AF 1, AF 2 et AF 3 sont inscrits dans les parcours de formation :

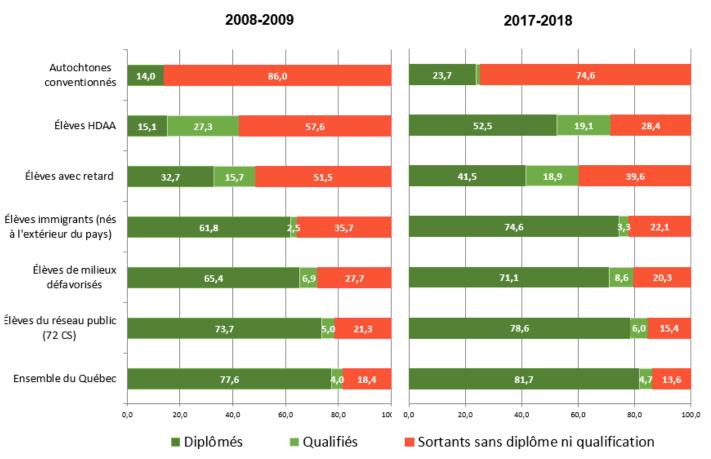
Formation préparatoire au travail et Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.

### Le taux de sorties sans diplôme ni qualification selon certaines caractéristiques des élèves

Il est important de souligner que le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification en FGJ varie grandement selon certaines caractéristiques sociodémographiques et scolaires des élèves. Les élèves des territoires autochtones conventionnés (commissions scolaires crie et Kativik et École des Naskapis), les EHDAA (élèves avec un plan d'intervention), les élèves avec retard (le retard est déterminé en fonction de l'âge attendu dans la classe), les élèves nés à l'extérieur du pays (élèves immigrants de première génération) et les élèves qui fréquentent une école publique de milieu défavorisé (d'après l'indice de milieu socioéconomique) présentent des taux de sorties sans diplôme ni qualification nettement plus élevés que la moyenne provinciale.

Toutefois, pour l'année 2008-2009, lorsqu'on compare la répartition des élèves sortants, selon qu'ils sont diplômés, qualifiés ou sans diplôme ni qualification, à celle de 2017-2018, on observe une diminution de la part associée aux sortants sans diplôme ni qualification pour chaque groupe d'élèves. Ainsi, malgré des écarts persistants, des gains ont été réalisés et ces gains sont plus souvent associés à une hausse des diplômés plutôt qu'à une hausse des qualifiés. Notons à cet effet l'important gain sur le plan de l'obtention du diplôme des EHDAA, alors que la proportion de diplômés a triplé durant cet intervalle, passant de 15,1 % à 52,5 %.

Répartition (en %) des élèves sortants du secondaire en FGJ selon certaines caractéristiques, ensemble du Québec, années scolaires 2008-2009 et 2017-2018



Source: MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2019-08-08, novembre 2019.

### Le taux de sorties sans diplôme ni qualification par commissions scolaires

Pour conclure, voici les taux de sorties sans diplôme ni qualification au secondaire en FGJ présentés par réseaux d'enseignement et par commissions scolaires (CS). Pour le réseau public, il est à noter que 42 des 72 CS présentent un taux de sorties sans diplôme ni qualification en FGJ inférieur à la moyenne de 15,4 %. De plus, sept CS affichent un taux légèrement supérieur à la moyenne (moins de deux points de pourcentage). À l'opposé, sept CS présentent un taux supérieur à la moyenne de 10 points de pourcentage ou plus.

# Taux de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel), parmi les sortants, en formation générale des jeunes, selon le sexe, par réseau d'enseignement et par commission scolaire, 2017-2018

### Données officielles

		Total	Garçons	Filles
Ense	mble du Québec	13,6	16,7	10,6
Rése	au public (72 CS)	15,4	19,1	11,8
	ssements d'enseignement privés	6,4	7,1	5,7
École	es gouvernementales	89,1	87,9	90,4
689	CS du Littoral	10,8	17,6	5,0
711	CS des Monts-et-Marées	10,2	15,6	6,5
712	CS des Phares	12,4	17,2	7,4
713	CS du Fleuve-et-des Lacs	6,1	9,3	3,3
714	CS de Kamouraska-Rivière-du-Loup	9,2	12,4	6,2
721	CS du Pays-des-Bleuets	14,9	20,9	9,7
722	CS du Lac-Saint-Jean	10,9	18,2	5,1
723	CS des Rives-du-Saguenay	7,7	8,2	7,2
724	CS De La Jonquière	9,9	13,8	6,6
731	CS de Charlevoix	7,1	4,7	9,4
732	CS de la Capitale	18,5	21,4	15,8
733	CS des Découvreurs	7,0	7,7	6,1
734	CS des Premières-Seigneuries	11,4	14,1	9,1
735	CS de Portneuf	12,8	17,0	8,8
741	CS du Chemin-du-Roy	17,9	20,6	15,4
742	CS de l'Énergie	16,2	19,3	12,7
751	CS des Hauts-Cantons	15,1	19,8	10,6
752	CS de la Région-de-Sherbrooke	16,7	20,5	12,4
753	CS des Sommets	19,0	27,0	11,0
759	CS crie	67,7	74,0	62,2
761	CS de la Pointe-de-l'Île	19,6	25,0	13,6
762	CS de Montréal	19,1	22,4	15,9
763	CS Marguerite-Bourgeoys	12,3	13,9	10,7
769	CS Kativik	82,4	86,1	78,7
771	CS des Draveurs	17,7	21,2	13,6
772	CS des Portages-de-l'Outaouais	23,2	30,3	15,7
773	CS au Coeur-des-Vallées	14,9	20,6	8,7
774	CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	30,7	40,5	17,2

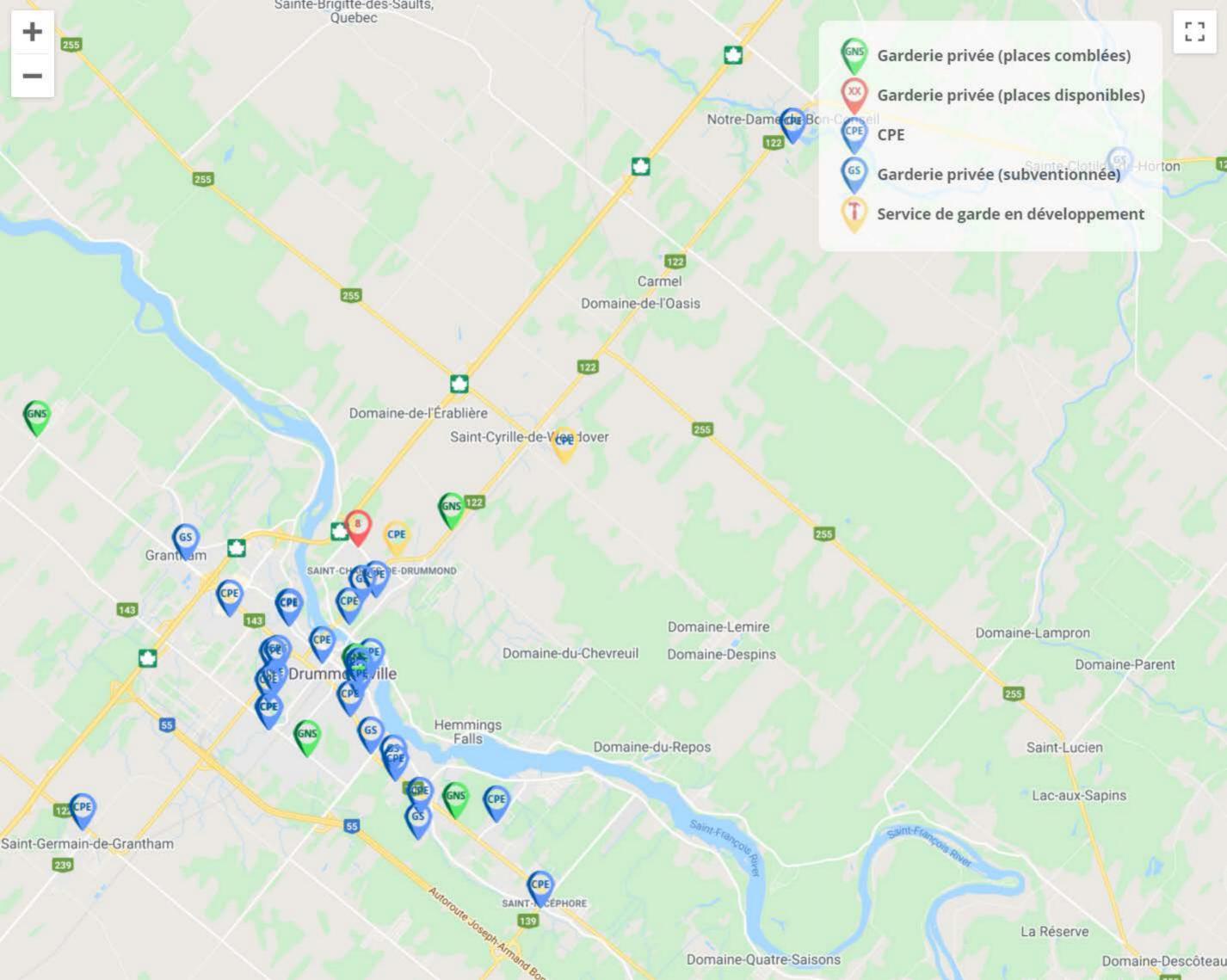
781	CS du Lac-Témiscamingue	18,5	23,1	11,6
782	CS de Rouyn-Noranda	13,7	19,0	9,1
783	CS Harricana	12,4	17,2	8,1
784	CS de l'Or-et-des-Bois	21,6	28,9	14,9
785	CS du Lac-Abitibi	15,0	18,2	11,8
791	CS de l'Estuaire	13,3	18,6	9,0
792	CS du Fer	10,8	14,8	7,4
793	CS de la Moyenne-Côte-Nord	29,7	38,9	21,1
801	CS de la Baie-James	13,1	17,2	8,2
811	CS des Îles	6,3	6,5	6,3
812	CS des Chic-Chocs	14,1	20,0	9,1
813	CS René-Lévesque	10,1	15,8	5,1
821	CS de la Côte-du-Sud	11,4	17,2	5,6
822	CS des Appalaches	13,7	17,2	9,5
823	CS de la Beauce-Etchemin	12,6	19,9	6,0
824	CS des Navigateurs	14,3	19,0	9,4
831	CS de Laval	14,3	16,9	11,2
841	CS des Affluents	9,6	13,9	5,7
842	CS des Samares	25,9	33,8	17,9
851	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	7,0	8,9	5,2
852	CS de la Rivière-du-Nord	7,6 14,6	19,4	9,8
853	CS des Laurentides	16,9	22,7	10,8
854	CS Pierre-Neveu	14,4	20,7	7,4
861	CS de Sorel-Tracy	16,4	21,6	11,8
862	CS de Saint-Hyacinthe	19,7	24,7	14,8
863	CS des Hautes-Rivières	18,9	23,1	14,7
864	CS Marie-Victorin	17,5	22,6	12,5
865	CS des Patriotes	10,3	13,8	6,5
866	CS du Val-des-Cerfs	14,4	18,0	10,8
867	CS des Grandes-Seigneuries	10,3	12,7	8,0
868	CS de la Vallée-des-Tisserands	19,7	24,6	15,4
869	CS des Trois-Lacs	7,6	10,6	4,9
871	CS de la Riveraine	16,7	20,2	13,8
872	CS des Bois-Francs	11,2	14,8	8,0
873	CS des Chênes	15,6	24,7	7,7
881	CS Central Québec	21,0	16,8	25,3
882	CS Eastern Shores	34,8	48,4	22,9
883	CS Eastern Townships	19,8	22,4	16,9
884	CS Riverside	11,4	11,0	11,8
885	CS Sir-Wilfrid-Laurier	12,3	14,5	10,3
886	CS Western Québec	33,1	35,4	30,5
887	CS English-Montréal	17,0	17,2	16,8
888	CS Lester-BPearson	11,2	12,0	10,3
889	CS New Frontiers	21,1	23,3	18,9
		,,	,-	. 5,5

Source: MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, lecture des données au 2019-08-08, novembre 2019.

education.gouv.qc.ca

# ANNEXE D





# ANNEXE E



## QUESTIONNAIRE SONDAGE AUX INSTALLATIONS

- Nom du CPE ou de la garderie (liste déroulante)
- 2. Combien avez-vous de places au permis?
- 3. Combien avez-vous de places poupon?
- 4. Combien de places sont occupées actuellement?
- 5. Combien d'inscriptions avez-vous sur votre liste d'attente?
- 6. Quel type de service offrez-vous?
  - a. Temps plein
  - b. Temps partiel
  - c. Horaire atypique
- 7. Avez-vous des places réservées en vertu d'ententes particulières (partenariat avec une entreprise, une école...)
  - a. Qui
  - b. Non

- 8. Si oui, précisez :\_\_\_\_\_\_
- 9. Seriez-vous intéressé à développer de nouvelles places à court terme?
  - a. Oui
  - b. Non
- 10. Si oui, avez-vous des opportunités?
  - a. Locaux disponibles
  - b. Terrains disponibles
  - c. Partenariats financiers
  - d. Autre
- 11. Si nous avons besoin d'informations complémentaires, quelle est la personne à contacter?
- 12. Commentaires généraux



# ANNEXE F



## QUESTIONNAIRE SONDAGE AUPRÈS DE LA POPULATION

- 1. Êtes-vous la mère ou le père de l'enfant ou des enfants?
- 2. Dans quelle municipalité de la MRC de Drummond habitez-vous?
- 3. Dans quelle municipalité de la MRC de Drummond (ou autre) travaillez-vous?
- 4. Est-ce qu'un ou plusieurs de vos enfants avaient MOINS de 5 ans au 30 septembre 2020?
- 5. Combien?
- 6. De ce nombre, combien avaient entre 0 et 18 mois (poupons)?
- 7. Êtes-vous déjà inscrit sur la liste « La Place 0-5 ans » (www.laplace0-5.com)
- 8. Avez-vous besoin de faire garder votre enfant ou vos enfants, que se soit en raison du travail, des études ou de tout autre motif?
- 9. À quelle fréquence ce besoin se fait-il sentir chaque semaine?
- 10. Quel mode de service de garde utilisez-vous actuellement?
- 11. Ce mode de service de garde correspond-il au mode de garde que vous souhaitiez pour votre enfant ou pour vos enfants?

- 12. Quel mode de garde auriez-vous souhaité pour votre enfant ou pour vos enfants?
- 13. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas eu recours ou accès au mode de garde souhaité?
- 14. Si vous n'avez pas trouvé de service de garde pour répondre à vos besoins, craignez-vous que cela puisse être un obstacle pour votre emploi ou vos études?
- 15. Si un des parents doit rester à la maison faute de place en service de garde, lequel des parents aura le plus de conséquences sur son emploi ou sur ses études?
- 16. Commentaires concernant vos besoins en matière de services de garde.



